



État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire

2009-2010

Québec 

État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire

Édition 2009-2010

Coordination :

Marie-Josée Ouellet

Directrice adjointe

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

Recherche et rédaction :

Mario Rouleau

Collaboration :

Martine Pichette

Ce document peut être consulté sur le site Internet du Ministère :
www.mess.gouv.qc.ca

Dépôt légal – novembre 2010

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-59641-7

ISBN : 978-2-550-59642-4 (PDF)

Bibliothèque et Archives Canada, 2010

ISSN : 1708-7651

© Gouvernement du Québec

MOT DE LA MINISTRE



Au Québec, l'action communautaire autonome constitue une richesse inestimable, car elle rassemble des milliers de femmes et d'hommes qui s'investissent afin d'améliorer les conditions de vie de leurs concitoyennes et concitoyens.

Au cours de l'année financière 2009-2010, par l'entremise d'une vingtaine de ministères et organismes, le gouvernement du Québec a attribué plus de 844 millions de dollars aux 5 070 organismes communautaires qu'il soutient. Cela représente une augmentation de plus de 49 millions de dollars, soit 6,2 %, par rapport à l'année précédente. Correspondant en moyenne à 55 % du budget des organismes communautaires, cet appui essentiel incite d'autres donateurs à apporter aussi leur contribution. De plus, ce

soutien financier a permis de créer plus de 30 000 emplois à temps plein et d'assurer la participation des bénévoles, dont l'apport est indispensable en action communautaire.

Les organismes communautaires sont une force vive qu'il faut soutenir. Par leurs actions, ils apportent un réconfort aux personnes de leur communauté et améliorent leur qualité de vie. Ils véhiculent l'esprit d'entraide et de solidarité, des valeurs chères à notre société. Ils offrent une grande diversité de services : visites à des personnes malades, diffusion d'informations locales dans les médias communautaires, animation de maisons de jeunes, de centres communautaires ou sportifs et de centres de loisirs, etc. Toutes ces activités sont possibles grâce à l'engagement des personnes qui œuvrent au sein des organismes communautaires. Pour leur contribution exceptionnelle à la société québécoise, je tiens à leur exprimer toute ma gratitude.

Le document État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire témoigne de l'importance qu'accorde le gouvernement du Québec au soutien du milieu communautaire et aux femmes et hommes qui y oeuvrent.

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

A handwritten signature in black ink that reads "Julie Boulet". The script is fluid and cursive.

Julie Boulet

REMERCIEMENTS

Le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales tient à remercier toutes les personnes qui, dans chacun des ministères et organismes gouvernementaux, ont alimenté tout au long de l'année le Portail partenaires de l'intervention gouvernementale et ainsi permis la réalisation de l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire. Pour la présente édition, nous tenons à remercier plus particulièrement, pour leur précieuse collaboration, les personnes suivantes:

• Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	M. Maxim Demers*	• Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	Mme Danièle Boudreau* Mme Guylaine Laforest
– Conseil des arts et des lettres du Québec	M. Claude Tanguay		
– Secrétariat à la condition féminine	M. Jean-Philip Tremblay*	• Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	M. Jonathan Maheu* M. Jean Lavoie M. François Belisle
• Ministère de la Famille et des Aînés	Mme Ginette Plamondon* Mme Lyne Provencher Mme Caroline Coin	– Société d'habitation du Québec	M. Amilcar Ryumeko* Mme José Paquet
– Secrétariat aux aînés	Mme Suzanne Minville* Mme Agathe Racine	• Ministère des Relations internationales	M. Christian Gilbert* Mme Joanne Fleury
• Ministère de la Justice	M. Pierre Garneau* Mme Micheline Lafrance	• Ministère des Services gouvernementaux	Mme Micheline Gingras* M. Jonathan Boucher
• Ministère de la Santé et des Services Sociaux	Mme Jacinthe Bonneau* M. Jean Amyot	• Ministère des Transports du Québec	
– Office des personnes handicapées du Québec	Mme Guylaine Pépin*	– Société de l'assurance automobile du Québec	Mme Sophie Morin*
• Ministère de la Sécurité publique	Mme Lucie Michaud* Mme Ginette Côté Mme Chantal Tremblay M. Louis Savard	• Ministère du Conseil exécutif	
		– Secrétariat à la jeunesse	M. Thomas Poirier* M. Rémi Bédard
• Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Mme Karine Vaillancourt* Mme Josée Robert	– Secrétariat aux affaires autochtones	Mme Julie Martel*
– Secrétariat au loisir et au sport	M. Maurice Pleau* Mme Danielle Vallée	• Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	M. Claude Jean* Mme Julie Masse
• Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (Emploi-Québec)	Mme Nicole Branchaud* Mme Élisabeth Turgeon	• Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	M. Luc Barrette* M. Stéphane Gaudreault Mme Huguette Hill

* Membres du Comité interministériel de l'action communautaire

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA MINISTRE

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION 11

SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DE SITUATION..... 13

1. **Soutien financier gouvernemental versé en 2009-2010
ventilé par programme selon le type de soutien financier**..... 19

1.1 Liste des programmes ou mesures ne s'adressant pas uniquement à des organismes communautaire 23

1.2 Soutien financier gouvernemental versé en matière d'action communautaire en 2009-2010
ainsi que le nombre d'organismes communautaires soutenus par ministère et organisme gouvernemental,
par programme, selon le type de soutien financier..... 27

1.3 Soutien financier gouvernemental versé en matière d'action communautaire en 2008-2009
ainsi que le nombre d'organismes communautaires soutenus par ministère et organisme gouvernemental,
par programme, selon le type de soutien financier..... 37

2. **Sommaire du soutien financier gouvernemental de 2003-2004 à 2009-2010, par secteur** 45

3. **Répartition régionale du soutien financier, 2003-2004 à 2009-2010**..... 51

3.1 Sigles utilisés dans les tableaux de ventilation par région 53

3.2 Liste des régions administratives 54

3.3 Soutien financier gouvernemental 2009-2010, répartition régionale 55

3.4 Soutien financier gouvernemental 2008-2009, répartition régionale 57

3.5 Soutien financier gouvernemental 2007-2008, répartition régionale 59

3.6 Soutien financier gouvernemental 2006-2007, répartition régionale 61

3.7 Soutien financier gouvernemental 2005-2006, répartition régionale 63

3.8 Soutien financier gouvernemental 2004-2005, répartition régionale 67

3.9 Soutien financier gouvernemental 2003-2004, répartition régionale 71

4. **Évolution du soutien financier gouvernemental de 2000-2001 à 2009-2010** 75

5. **Évolution du soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale de 2000-2001 à 2009-2010** 79

INTRODUCTION

En 2001, lors de l'adoption de la politique gouvernementale *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec*, le gouvernement a pris l'engagement de rendre transparent pour l'ensemble des citoyennes et des citoyens l'apport qu'il offrait aux organismes communautaires. Cet engagement a été réitéré en 2004 avec le *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire*. *L'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire* est un outil concret pour répondre à cet engagement.

L'édition 2009-2010 présente les efforts consentis par le gouvernement du Québec en matière de soutien financier aux organismes communautaires pour l'année financière ayant débuté le 1^{er} avril 2009 et se terminant le 31 mars 2010.

Ce document tient compte des orientations de la Politique gouvernementale et du *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* qui visent à la fois les organismes d'action communautaire autonome et d'action communautaire.

Comme les données présentées datent du 31 mars 2010, elles ne prennent pas en considération les transferts survenus depuis le 1^{er} avril 2010. Ces organismes, ainsi que leur soutien financier, apparaissent donc encore sous la responsabilité de leur ancien ministère. Ces transferts seront considérés lors de la prochaine édition.

Mentionnons également que les informations sur les données financières, compilées par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), relèvent de la responsabilité de chacun des ministères et organismes gouvernementaux. Ainsi, en plus de voir à la qualité des données financières, ces derniers s'assurent que les organismes communautaires pris en compte répondent aux critères établis par la politique.

De plus, afin de permettre l'accès à une information plus précise, le SACAIS rend disponible dans son site Internet, le portrait du soutien financier gouvernemental versé pour l'année financière 2009-2010. Cet outil permet de connaître le détail du soutien financier qu'un organisme communautaire reçoit de l'appareil gouvernemental, sa provenance et l'identification de la mission ministérielle à laquelle il est rattaché.

Enfin, il est important de noter que les sommes consacrées aux activités ou organismes suivants ne sont pas prises en considération, puisque seules les sommes versées à des organismes d'action communautaire sont considérées :

- Entreprises d'économie sociale (centres de la petite enfance (CPE), ressourceries, entreprises de services à domicile, etc.);
- Coopératives d'économie sociale;
- Centres locaux de développement (CLD);
- Conseils régionaux de développement (CRD);
- Conférences régionales des élus (CRÉ);
- Fondations qui ont pour seule mission de recueillir et de redistribuer des fonds;
- Organismes à vocation religieuse;
- Associations professionnelles, syndicales ou politiques;
- Subventions salariales destinées à des individus et qui transitent par des organismes communautaires;
- Unité régionale de loisir et de sport (URLS).

SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DE SITUATION

Durant l'année 2009-2010, le montant total du soutien financier versé par le gouvernement du Québec s'est élevé à 844 126 380 \$ et 5 070 organismes communautaires ont été soutenus. L'enveloppe globale du soutien financier a augmenté de 6,2 % en 2009-2010.

Au cours de cette période, 60 programmes ou mesures de soutien financier étaient destinés aux organismes communautaires et ceux-ci étaient gérés par treize ministères et huit organismes gouvernementaux.

Soutien financier en appui à la mission globale

On dénombrait 22 programmes ou mesures offrant du financement en appui à la mission globale des organismes communautaires pour un montant total de 508 574 381 \$. Ce mode de soutien financier représentait 60 % de tout le soutien financier versé aux organismes communautaires par le gouvernement du Québec. Celui-ci a connu une augmentation de 12 887 317 \$ (2,6 %) par rapport à l'année précédente.

Malgré la hausse du soutien financier selon ce mode, on remarque une certaine diminution de la proportion attribuée à celle-ci.

Soutien financier en entente de service

En 2009-2010, les sommes allouées pour le mode de soutien financier en entente de service étaient de 277 276 127 \$, soit 33 % de l'enveloppe globale. Ce type de soutien a augmenté de 29 310 107 \$ (11,8 %) comparativement à l'an dernier. Cette hausse est attribuable en grande partie aux ententes de services signées par Emploi-Québec (augmentation de plus de 19 millions de dollars), particulièrement dans le cadre du PACTE pour l'emploi qui, durant la période de difficulté économique de 2009, a permis de soutenir plus de chercheurs d'emploi.

Soutien financier en projet ponctuel

Les sommes consacrées aux projets ponctuels ont été de 54 290 540 \$ (6,4 % de l'enveloppe globale), soit une augmentation de 4 133 083 \$ (8,2 %) relativement à l'an dernier.

Augmentation de l'enveloppe globale du soutien financier

Pour comparer la présente édition avec la précédente, il est important de prendre en considération les éléments suivants :

- On note une augmentation de l'enveloppe globale de 49 447 638 \$ par rapport à l'édition précédente.
- Un total de 60 programmes ou mesures actifs ont été répertoriés en 2009-2010.

Ajouts

- On recense trois nouveaux programmes et un nouveau volet en 2009-2010. Ces derniers représentent un montant global supplémentaire de 7 145 963 \$, dont 3 892 050 \$ en entente de service et 3 253 913 \$ en projet ponctuel (voir page 15).

Retraits

- On dénombre le retrait de trois programmes en 2009-2010. Ceux-ci totalisent 6 607 628 \$ dont 3 852 572 \$ alloués en entente de service et 2 755 056 \$ attribués en projet ponctuel (voir page 15). Il est à noter que deux de ces programmes furent remplacés par un seul et nouveau programme.

Le tableau suivant présente, par ministère ou organisme gouvernemental, la liste des programmes ou mesures pris en compte pour la première fois, qui ont changé de nom ou qui ont été ajoutés en 2009-2010, de même que ceux qui ont été retranchés en 2008 2009 et les montants associés.

**PROGRAMMES OU MESURES PRIS EN COMPTE POUR LA PREMIÈRE FOIS, QUI ONT CHANGÉ DE NOM OU QUI ONT ÉTÉ AJOUTÉS EN 2009-2010
DE MÊME QUE CEUX QUI ONT ÉTÉ RETRANCHÉS EN 2008 2009 ET LES MONTANTS ASSOCIÉS, PAR MINISTÈRES/ORGANISMES GOUVERNEMENTAL**

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	PROGRAMMES	COMMENTAIRES	Total 3 modes de soutien financier	MONTANTS		
				Mission globale	Entente de service	Projet ponctuel
AJOUTS						
NOUVEAUX PROGRAMMES OU MESURES						
Ministère de la Sécurité publique	Programme de financement en prévention du recrutement des jeunes aux fins d'exploitation sexuelle dans un contexte de gangs de rue 2008-2011	Mis en place en 2008, mais les premières sommes ont été versées en 2009-2010.	1 242 357 \$			1 242 357 \$
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (SACAIS)	Volet soutien financier à des recherches et des études en lien avec la mise en œuvre de la politique gouvernementale	Ce volet s'ajoute aux deux autres volets du programme « Soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole ».	17 500 \$			17 500 \$
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	Programme Action diversité (PAD)	Celui-ci remplace deux programmes : « Programme de soutien à la pleine participation et ouverture à la diversité » et « Programme d'appui aux relations interculturelles (PARI) ».	1 994 056 \$			1 994 056 \$
Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à la jeunesse)	Poursuivre Idéo 16-17 offrant un accompagnement spécialisé aux jeunes décrocheurs ou potentiellement décrocheurs	Celui-ci remplace le programme « Chantier d'accompagnement des 16-24 ans qui connaissent des difficultés particulières » et son volet « Mesure d'accompagnement à l'intention des jeunes de 16-17 ans ».	3 892 050 \$		3 892 050 \$	
Total des ajouts			7 145 963 \$	0 \$	3 892 050 \$	3 253 913 \$
RETRAITS À COMPTER DU 1 ^{er} AVRIL 2009						
PROGRAMMES OU MESURES TERMINÉS						
			Montants inscrits en 2008-2009			
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	- Programme de soutien à la pleine participation et ouverture à la diversité - Programme d'appui aux relations interculturelles (PARI)	A été remplacé par le « Programme Action diversité (PAD) ».	732 683 \$			732 683 \$
		A été remplacé par le « Programme Action diversité (PAD) ».	2 022 373 \$			2 022 373 \$

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	PROGRAMMES	COMMENTAIRES	Total 3 modes de soutien financier	MONTANTS		
				Mission globale	Entente de service	Projet ponctuel
Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à la jeunesse)	- Chantier d'accompagnement des 16-24 ans qui connaissent des difficultés particulières - Mesure d'accompagnement à l'intention des jeunes de 16-17 ans	A été remplacé par le programme « Poursuivre Idéo 16-17 offrant un accompagnement spécialisé aux jeunes décrocheurs ou potentiellement décrocheurs ».	3 852 572 \$		3 852 572 \$	
Total des retraits			6 607 628 \$	0 \$	3 852 572 \$	2 755 056 \$

COMPARATIF DU SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL
2008-2009 et 2009-2010
PAR MINISTÈRE ET ORGANISME GOUVERNEMENTAL

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2008-2009	Total 2009-2010	Écart		Impact cumulé
			Transferts ⁽¹⁾ d'org. com. budget	Variation des budgets des ministères	
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	5 304 917 \$	5 584 010 \$		279 093 \$	279 093 \$
• Conseil des arts et des lettres du Québec	61 267 \$	50 237 \$		(11 030 \$)	(11 030 \$)
• Secrétariat à la condition féminine	1 688 000 \$	1 723 000 \$		35 000 \$	35 000 \$
Ministère de la Famille et des Aînés					
• Famille	19 574 192 \$	19 343 303 \$		(230 889 \$)	(230 889 \$)
• Secrétariat aux aînés	4 380 327 \$	5 723 350 \$		1 343 023 \$	1 343 023 \$
Ministère de la Justice	13 034 409 \$	13 992 447 \$		958 038 \$	958 038 \$
Ministère de la Santé et des Services sociaux	440 617 702 \$	452 807 974 \$	22 000 \$	12 168 272 \$	12 190 272 \$
• Office des personnes handicapées du Québec	749 681 \$	818 500 \$		68 819 \$	68 819 \$
Ministère de la Sécurité publique	24 323 063 \$	25 900 573 \$		1 577 509 \$	1 577 509 \$
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport					
• Éducation	17 935 328 \$	18 175 200 \$		239 872 \$	239 872 \$
• Secrétariat au loisir et au sport	16 326 868 \$	15 356 823 \$		(970 045 \$)	(970 045 \$)
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale					
• Emploi-Québec	171 076 740 \$	190 353 552 \$		19 276 812 \$	19 276 812 \$
• Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales	25 007 347 \$	25 839 927 \$	(22 000 \$)	854 579 \$	832 579 \$
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	14 288 334 \$	12 955 977 \$		(1 332 358 \$)	(1 332 358 \$)

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2008-2009	Total 2009-2010	Écart		Impact cumulé
			Transferts ⁽¹⁾ d'org. com. budget	Variation des budgets des ministères	
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire					
• Métropole	365 000 \$	874 500 \$		509 500 \$	509 500 \$
• Régions	156 616 \$	248 375 \$		91 759 \$	91 759 \$
• Société d'habitation du Québec	1 521 148 \$	1 504 936 \$		(16 212 \$)	(16 212 \$)
Ministère des Relations internationales	6 013 437 \$	8 178 350 \$		2 164 913 \$	2 164 913 \$
Ministère des Services gouvernementaux	1 804 594 \$	3 770 245 \$		1 965 651 \$	1 965 651 \$
Ministère des Transports du Québec					
• Société de l'assurance automobile du Québec	2 510 070 \$	2 574 752 \$		64 682 \$	64 682 \$
Ministère du Conseil exécutif					
• Secrétariat à la jeunesse	10 890 667 \$	16 708 246 \$		5 817 579 \$	5 817 579 \$
• Secrétariat aux affaires autochtones	1 019 989 \$	935 072 \$		(84 917 \$)	(84 917 \$)
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	12 197 209 \$	17 209 953 \$		5 012 744 \$	5 012 744 \$
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation					
• Développement économique	2 200 000 \$	1 778 250 \$		(421 750 \$)	(421 750 \$)
• Recherche	1 631 836 \$	1 718 829 \$		86 993 \$	86 993 \$
GRAND TOTAL	794 678 742 \$	844 126 380 \$			49 447 638 \$

(1) Les transferts de budget concernent exclusivement le mode de soutien financier en appui à la mission globale.

1. Soutien financier gouvernemental versé en 2009-2010 ventilé
par programme, selon le type de soutien financier

1. SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL VERSÉ EN 2009-2010 VENTILÉ PAR PROGRAMME, SELON LE TYPE DE SOUTIEN FINANCIER

Le tableau 1.1 de la page 23 présente la liste des programmes ou mesures de soutien financier qui, en plus d'être destinés aux organismes communautaires, peuvent s'adresser également à d'autres types de clientèles.

Le tableau 1.2 de la page 27 présente le soutien financier gouvernemental versé en matière d'action communautaire en 2009-2010, pour chacun des 60 programmes gouvernementaux ou mesures de soutien financier destinés aux organismes communautaires, par ministère ou organisme gouvernemental. Pour certains d'entre eux, un programme est identifié « Autres ». Il s'agit soit de programmes transitoires, soit de projets *ad hoc* ou encore de subventions versées pour des activités spécifiques.

Rappelons que certains programmes ne sont pas exclusivement dédiés aux organismes communautaires. Ces derniers sont marqués d'un astérisque (*) dans le tableau. Toutefois, le SACAIS a inscrit uniquement la portion du soutien financier qui a été versée à ceux-ci dans le cadre de ces programmes ou mesures. Il pourrait donc s'avérer que le total du soutien financier octroyé par les ministères et organismes gouvernementaux diffère de l'information que l'on pourrait retrouver dans chacun de leurs rapports annuels.

Enfin, aux fins de comparaison, le tableau 1.3 de la page 37 présente la même information que le tableau 1.2 mais pour l'exercice financier 2008-2009. Pour connaître le soutien financier des années antérieures, consulter les éditions précédentes de ce document.

1.1 LISTE DES PROGRAMMES OU MESURES
NE S'ADRESSANT PAS UNIQUEMENT À DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	PROGRAMMES OU MESURES	AUTRES ORGANISMES ADMISSIBLES
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine • Secrétariat à la condition féminine	• Programme de soutien financier À égalité pour décider	• groupes, organismes, associations et corporations sans but lucratif non financés par un ministère ou un organisme public ou parapublic.
Ministère de la Famille et des Aînés • Famille • Secrétariat aux aînés	• Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille • Du cœur à l'action pour les aînés du Québec • Soutien aux initiatives visant le respect des aînés	• organismes sans but lucratif; • conférences régionales des élus (CRÉ). • organismes sans but lucratif. • organismes sans but lucratif; • communautés autochtones et inuites; • organismes municipaux.
Ministère de la Santé et des Services sociaux • Office des personnes handicapées du Québec	• Programme de subventions à l'expérimentation	• organismes sans but lucratif, selon la 3e partie de la Loi sur les compagnies du Québec; • organismes public et parapublic responsables de dispenser des services ou d'administrer des programmes visant à répondre aux besoins des personnes handicapées.
Ministère de la sécurité publique	• Programme de financement en prévention du recrutement des jeunes aux fins d'exploitation sexuelle, en contexte de gangs de rue 2008-2011.	• organismes sans but lucratif.
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale • Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales	• Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)	• organismes sans but lucratif; • municipalités, municipalités régionales de comté (MRC).

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	PROGRAMMES OU MESURES	AUTRES ORGANISMES ADMISSIBLES
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale • Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (suite)	• Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires (PSISC) • Volet soutien financier à des recherches et des études en lien avec la mise en œuvre de la politique gouvernementale	• organismes sans but lucratif; • municipalités, municipalités régionales de comté (MRC); • institutions d'enseignement reconnues. • Centres de recherches ou institutions qui oeuvrent dans le champ de la recherche en action communautaire et en action bénévole.
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	• Programme régional d'intégration (PRI) • Programme action diversité (PAD)	• organismes sans but lucratif; • municipalités locales ou municipalités régionales de comté (MRC); • conférences régionales des élus (CRÉ); • conseil local de développement (CLD); • organismes publics rattachés aux réseaux de la santé, de l'éducation ou organismes paramunicipaux. • organismes sans but lucratif; • organismes gouvernementaux, organismes parapublics des réseaux de l'éducation, de la santé, des services sociaux et du domaine municipal; • municipalités locales ou municipalités régionales de comté (MRC); • conférences régionales des élus (CRÉ); • conseil local de développement (CLD).
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire • Métropole	• Fonds de développement de la Métropole	• organismes sans but lucratif; • organismes à but lucratif; • toute municipalité, communauté urbaine ou municipalité régionale de comté (MRC); • tout organisme municipal ou intermunicipal relevant de la communauté ou de ses municipalités; • organismes des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux; • conseils de bande de la région métropolitaine; • sociétés d'État; • corporations privées à but lucratif.

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	PROGRAMMES OU MESURES	AUTRES ORGANISMES ADMISSIBLES
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (suite) • Régions	• Fonds conjoncturel de développement (FCD)	• toute municipalité, communauté urbaine ou municipalité régionale de comté (MRC); • organismes sans but lucratif et incorporés; • organismes parapublics des réseaux de l'éducation, de la santé, des services sociaux et du domaine municipal; • tout conseil de bande d'une communauté autochtone
Ministère des Services gouvernementaux	• Appui au passage à la société de l'information	• organismes sans but lucratif; • organismes de recherche des établissements d'enseignement; • les centres de liaison et de transfert accrédités; • coopératives sans but lucratif.
Ministère du Conseil exécutif • Secrétariat à la jeunesse	• Défi de l'entrepreneuriat jeunesse • Poursuivre Idéo 16-17 offrant un accompagnement spécialisé aux jeunes décrocheurs ou potentiellement décrocheurs	• organismes sans but lucratif. • organismes sans but lucratif.
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	• Programme Interactions communautaires au Plan Saint-Laurent 2005-2010	• organismes sans but lucratif.
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	• Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) - Volet II	• organismes sans but lucratif de développement social, économique ou technologique et leurs regroupements ou associations; • organismes de valorisation et de transfert des résultats de la recherche, sans but lucratif et légalement constitués; • organismes publics et parapublics tels que les établissements d'enseignement collégial, les universités et leurs composantes ainsi que les centres de recherche publics reconnus.

1.2 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL VERSÉ EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE EN 2009-2010
AINSI QUE LE NOMBRE D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SOUTENUS
PAR MINISTÈRE ET ORGANISME GOUVERNEMENTAL,
PAR PROGRAMME SELON LE TYPE DE SOUTIEN FINANCIER

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2009-2010	n ^{bre} total org.	Mission globale	n ^{bre} org.	Ententes de service	n ^{bre} org.	Projets ponctuels	n ^{bre} org.	Projets Immobilisation	n ^{bre} org.
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine										
• Aide au fonctionnement										
– médias communautaires	3 698 912 \$	143	3 698 912 \$	143	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
– organismes nationaux des jeunes de la relève amateurs et de loisir culturel	1 151 160 \$	12	1 151 160 \$	12	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
– organismes de regroupement	450 000 \$	3	450 000 \$	3	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
• Aide aux projets										
- Accueil	281 938 \$	4	0 \$	0	0 \$	0	281 938 \$	4	0 \$	0
- Appel ¹	2 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0	2 000 \$	1	0 \$	0
Sous-total	5 584 010 \$	158	5 300 072 \$	158	0 \$	0	283 938 \$	5	0 \$	0
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine(Conseil des arts et des lettres du Québec)										
• Autres	50 237 \$	6	50 237 \$	6	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Sous-total	50 237 \$	6	50 237 \$	6	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine(Secrétariat à la condition féminine)										
• Programme de soutien financier À égalité pour décider*	963 000 \$	32	0 \$	0	0 \$	0	963 000 \$	32	0 \$	0
• Placer l'égalité au cœur de la diversité	400 000 \$	12	0 \$	0	0 \$	0	400 000 \$	12	0 \$	0
• Le réseau et les tables de concertation en matière de condition féminine	360 000 \$	18	0 \$	0	360 000 \$	18	0 \$	0	0 \$	0
Sous-total	1 723 000 \$	46	0 \$	0	360 000 \$	18	1 363 000 \$	39	0 \$	0
Total du ministère	7 357 247 \$	209	5 350 309 \$	164	360 000 \$	18	1 646 938 \$	44	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2009-2010	n ^{bre} total org.	Mission globale	n ^{bre} org.	Ententes de service	n ^{bre} org.	Projets ponctuels	n ^{bre} org.	Projets Immobilisation	n ^{bre} org.
Ministère de la Famille et des Aînés (Famille)										
• Programme de soutien à l'action communautaire auprès des familles (volet appui à la mission globale)	16 359 851 \$	267	16 359 851 \$	267	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
• Mesure de financement pour les organismes communautaires offrant des services de haltes-garderies	2 844 374 \$	241	1 914 405 \$	163	929 969 \$	78	0 \$	0	0 \$	0
• Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille*	139 078 \$	4	0 \$	0	0 \$	0	139 078 \$	4	0 \$	0
Sous-total	19 343 303 \$	346	18 274 256 \$	268	929 969 \$	78	139 078 \$	4	0 \$	0
Ministère de la Famille et des Aînés (Secrétariat aux aînés)										
• Du cœur à l'action pour les aînés du Québec*	1 486 825 \$	76	0 \$	0	0 \$	0	1 486 825 \$	76	0 \$	0
• Soutien aux initiatives visant le respect des aînés*	4 236 525 \$	111	0 \$	0	0 \$	0	4 236 525 \$	111	0 \$	0
Sous-total	5 723 350 \$	178	0 \$	0	0 \$	0	5 723 350 \$	178	0 \$	0
Total du ministère	25 066 653 \$	518	18 274 256 \$	268	929 969 \$	78	5 862 428 \$	181	0 \$	0
Ministère de la Justice										
• Centres d'aide aux victimes d'actes criminels	11 482 044 \$	16	0 \$	0	10 845 750 \$	16	636 294 \$	8	0 \$	0
• SOS Violence conjugale	578 103 \$	1	0 \$	0	578 103 \$	1	0 \$	0	0 \$	0
• Coordination en matière de justice au sein de l'Association Femmes autochtones du Québec	60 000 \$	1	0 \$	0	60 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0
• Programme d'assistance parajudiciaire aux autochtones	985 600 \$	1	0 \$	0	985 600 \$	1	0 \$	0	0 \$	0
• Autres	886 700 \$	6	100 000 \$	1	570 700 \$	2	216 000 \$	5	0 \$	0
Total du ministère	13 992 447 \$	25	100 000 \$	1	13 040 153 \$	21	852 294 \$	13	0 \$	0
Ministère de la Santé et des Services sociaux										
• Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) (ministère et agences régionales)	430 756 779 \$	3 288	372 670 806 \$	2 860	47 457 397 \$	774	10 628 576 \$	666	0 \$	0
• Programme d'aide aux personnes âgées en perte d'autonomie (PAPA)	2 235 529 \$	211	1 566 437 \$	119	128 138 \$	17	540 954 \$	75	0 \$	0
• Programme d'aide aux joueurs pathologiques	3 771 819 \$	47	400 748 \$	10	2 194 259 \$	13	1 176 812 \$	26	0 \$	0
• Autres soutiens aux organismes communautaires oeuvrant en santé et services sociaux	16 043 847 \$	153	3 687 184 \$	16	7 046 330 \$	43	5 310 333 \$	100	0 \$	0
Sous-total	452 807 974 \$	3 326	378 325 175 \$	2 876	56 826 124 \$	813	17 656 675 \$	820	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2009-2010	n ^{bre} total org.	Mission globale	n ^{bre} org.	Ententes de service	n ^{bre} org.	Projets ponctuels	n ^{bre} org.	Projets Immobilisation	n ^{bre} org.
Ministère de la Santé et des Services sociaux (Office des personnes handicapées du Québec)										
• Programme de soutien aux organismes de promotion	617 972 \$	62	50 000 \$	1	0 \$	0	567 972 \$	61	0 \$	0
• Semaine québécoise des personnes handicapées	122 752 \$	16	0 \$	0	0 \$	0	122 752 \$	16	0 \$	0
• Programme de subventions à l'expérimentation*	77 776 \$	4	0 \$	0	0 \$	0	77 776 \$	4	0 \$	0
Sous-total	818 500 \$	78	50 000 \$	1	0 \$	0	768 500 \$	77	0 \$	0
Total du ministère	453 626 474 \$	3 360	378 375 175 \$	2 877	56 826 124 \$	813	18 425 175 \$	888	0 \$	0
Ministère de la Sécurité publique										
• Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité	1 250 000 \$	22	0 \$	0	0 \$	0	1 250 000 \$	22	0 \$	0
• Programme de financement en prévention du recrutement des jeunes aux fins d'exploitation sexuelle dans un contexte de gangs de rue 2008-2011* ²	1 242 357 \$	14	0 \$	0	0 \$	0	1 242 357 \$	14	0 \$	0
• Programme de financement des ressources communautaires										
– Volet hébergement	9 701 464 \$	31	0 \$	0	9 701 464 \$	31	0 \$	0	0 \$	0
– Volet suivi dans la communauté	8 810 604 \$	32	0 \$	0	8 810 604 \$	32	0 \$	0	0 \$	0
– Volet coûts marginaux	509 600 \$	27	0 \$	0	509 600 \$	27	0 \$	0	0 \$	0
– Volet sensibilisation et conscientisation	2 021 145 \$	55	0 \$	0	2 018 220 \$	54	2 925 \$	1	0 \$	0
– Volet travaux compensatoires	2 353 401 \$	12	0 \$	0	2 353 401 \$	12	0 \$	0	0 \$	0
• Autres	12 000 \$	1	12 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	25 900 573 \$	145	12 000 \$	1	23 393 291 \$	111	2 495 282 \$	34	0 \$	0
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Éducation)										
• Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE)	17 375 200 \$	182	17 294 133 \$	181	81 067 \$	5	0 \$	0	0 \$	0
• Mesure dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue	800 000 \$	32	0 \$	0	0 \$	0	800 000 \$	32	0 \$	0
Sous-total	18 175 200 \$	182	17 294 133 \$	181	81 067 \$	5	800 000 \$	32	0 \$	0
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Secrétariat au loisir et au sport)										
• Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir	3 328 060 \$	53	3 328 060 \$	53	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
• Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances ³	2 770 923 \$	63	0 \$	0	2 036 861 \$	63	0 \$	0	734 062 \$	46
• Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir - 2008-2011	2 587 420 \$	27	2 406 420 \$	26	0 \$	0	181 000 \$	7	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2009-2010	n ^{bre} total org.	Mission globale	n ^{bre} org.	Ententes de service	n ^{bre} org.	Projets ponctuels	n ^{bre} org.	Projets Immobilisation	n ^{bre} org.
• Programme de Soutien aux fédérations sportives québécoises	6 117 500 \$	70	0 \$	0	6 067 500 \$	70	50 000 \$	1	0 \$	0
• Autres	552 920 \$	8	375 920 \$	4	75 000 \$	1	102 000 \$	6	0 \$	0
Sous-total	15 356 823 \$	216	6 110 400 \$	83	8 179 361 \$	134	333 000 \$	14	734 062 \$	46
Total du ministère	33 532 023 \$	398	23 404 533 \$	264	8 260 428 \$	139	1 133 000 \$	46	734 062 \$	46
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec)										
• Financement des Carrefours jeunesse-emploi	43 600 201 \$	109	43 600 201 \$	109	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
• Financement des ententes de service avec des organismes communautaires spécialisés qui offrent les mesures Services d'aide à l'emploi et Projets de préparation à l'emploi (Emploi-Québec) ⁴	146 753 351 \$	448	0 \$	0	144 509 828 \$	439	2 243 523 \$	42	0 \$	0
Sous-total	190 353 552 \$	452	43 600 201 \$	109	144 509 828 \$	439	2 243 523 \$	42	0 \$	0
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales)										
• Soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole										
– Volet promotion des droits ⁵	18 610 517 \$	336	18 610 517 \$	336	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
– Volet soutien financier à des organismes multisectoriels confiés au SACAIS	1 292 742 \$	19	722 742 \$	19	570 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0
– Volet soutien financier à des recherches et des études en lien avec la mise en œuvre de la politique gouvernementale ⁶	17 500 \$	1	0 \$	0	0 \$	0	17 500 \$	1	0 \$	0
– Soutien financier à des projets en action communautaire ⁷	9 014 \$	4	0 \$	0	0 \$	0	9 014 \$	4	0 \$	0
• Soutien financier des corporations de développement communautaire (CDC) ⁸	2 975 223 \$	47	2 975 223 \$	47	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
• Fonds québécois d'initiatives sociales ⁹	2 028 265 \$	28	0 \$	0	0 \$	0	2 028 265 \$	28	0 \$	0
• Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires (PSISC)*										
– Volet action communautaire et action bénévole	577 137 \$	46	0 \$	0	0 \$	0	577 137 \$	46	0 \$	0
– Volet initiatives sociales	329 528 \$	15	0 \$	0	0 \$	0	329 528 \$	15	0 \$	0
Sous-total	25 839 927 \$	467	22 308 482 \$	401	570 000 \$	1	2 961 445 \$	92	0 \$	0
Total du ministère	216 193 479 \$	897	65 908 683 \$	510	145 079 828 \$	440	5 204 968 \$	131	0 \$	0
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles										
• Programme régional d'intégration (PRI)*	1 618 420 \$	19	0 \$	0	1 607 143 \$	18	11 277 \$	1	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2009-2010	n ^{bre} total org.	Mission globale	n ^{bre} org.	Ententes de service	n ^{bre} org.	Projets ponctuels	n ^{bre} org.	Projets Immobilisation	n ^{bre} org.
• Programme Action diversité (PAD)* ¹⁰	1 994 056 \$	54	0 \$	0	0 \$	0	1 994 056 \$	54	0 \$	0
• Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA) ¹¹	8 122 458 \$	65	0 \$	0	8 122 458 \$	65	0 \$	0	0 \$	0
• Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes oeuvrant dans la mission du ministère (PRSOCA)	1 221 044 \$	34	1 221 044 \$	34	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	12 955 977 \$	120	1 221 044 \$	34	9 729 601 \$	76	2 005 333 \$	55	0 \$	0
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire(Métropole)										
• Fonds de développement de la Métropole*	874 500 \$	8	0 \$	0	0 \$	0	874 500 \$	8	0 \$	0
Sous-total	874 500 \$	8	0 \$	0	0 \$	0	874 500 \$	8	0 \$	0
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire(Régions)										
• Fonds conjoncturel de développement (FCD)*	248 375 \$	11	0 \$	0	0 \$	0	248 375 \$	11	0 \$	0
Sous-total	248 375 \$	11	0 \$	0	0 \$	0	248 375 \$	11	0 \$	0
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire(Société d'habitation du Québec)										
• Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC)	1 504 936 \$	48	1 422 436 \$	44	17 500 \$	1	65 000 \$	6	0 \$	0
Sous-total	1 504 936 \$	48	1 422 436 \$	44	17 500 \$	1	65 000 \$	6	0 \$	0
Total du ministère	2 627 811 \$	67	1 422 436 \$	44	17 500 \$	1	1 187 875 \$	25	0 \$	0
Ministère des Relations internationales										
• Programme «Québec sans frontières»	2 476 981 \$	20	0 \$	0	0 \$	0	2 476 981 \$	20	0 \$	0
• Programme de sensibilisation du public aux enjeux du développement et à la solidarité internationale	615 000 \$	1	180 000 \$	1	435 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0
• Programme québécois de développement international ¹²	4 836 369 \$	19	0 \$	0	0 \$	0	4 836 369 \$	19	0 \$	0
• Programme d'appui à la mission d'éducation des organismes de coopération internationale	250 000 \$	12	250 000 \$	12	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	8 178 350 \$	36	430 000 \$	13	435 000 \$	1	7 313 350 \$	30	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2009-2010	n ^{bre} total org.	Mission globale	n ^{bre} org.	Ententes de service	n ^{bre} org.	Projets ponctuels	n ^{bre} org.	Projets Immobilisation	n ^{bre} org.
Ministère des Services gouvernementaux										
• Appui au passage à la société de l'information* ¹³										
– Volet I - Projets liés au gouvernement en ligne	1 886 722 \$	56	0 \$	0	0 \$	0	1 886 722 \$	56	0 \$	0
– Volet II - Appui à la mission globale des organismes ciblés	1 773 073 \$	14	1 773 073 \$	14	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
– Volet III - Projet de recherche portant sur les effets socioéconomiques d'Internet et des technologies de l'information	110 450 \$	1	0 \$	0	0 \$	0	110 450 \$	1	0 \$	0
Total du ministère	3 770 245 \$	70	1 773 073 \$	14	0 \$	0	1 997 172 \$	57	0 \$	0
Ministère des Transports du Québec (Société de l'assurance automobile du Québec)										
• Ententes de service relatives au soutien communautaire des personnes accidentées de la route	2 574 752 \$	14	0 \$	0	2 574 752 \$	14	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	2 574 752 \$	14	0 \$	0	2 574 752 \$	14	0 \$	0	0 \$	0
Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à la jeunesse)¹⁴										
• Soutien aux forums jeunesse régionaux	3 867 680 \$	7	0 \$	0	3 867 680 \$	7	0 \$	0	0 \$	0
• Défi de l'entrepreneuriat jeunesse*	4 570 901 \$	88	0 \$	0	4 570 901 \$	88	0 \$	0	0 \$	0
• Poursuivre Idéo 16-17 offrant un accompagnement spécialisé aux jeunes décrocheurs ou potentiellement décrocheurs* ¹⁵	3 892 050 \$	110	0 \$	0	3 892 050 \$	110	0 \$	0	0 \$	0
• Autres	4 377 615 \$	36	0 \$	0	4 298 851 \$	14	78 764 \$	26	0 \$	0
Sous-total	16 708 246 \$	145	0 \$	0	16 629 482 \$	126	78 764 \$	26	0 \$	0
Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat aux affaires autochtones)¹⁶										
• Fonds d'initiatives autochtones (FIA)										
– Volet action communautaire	935 072 \$	12	935 072 \$	12	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Sous-total	935 072 \$	12	935 072 \$	12	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	17 643 318 \$	155	935 072 \$	12	16 629 482 \$	126	78 764 \$	26	0 \$	0
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs										
• Programme Interactions communautaires au Plan Saint-Laurent 2005-2010*	291 484 \$	3	0 \$	0	0 \$	0	291 484 \$	3	0 \$	0
• Programme de soutien à la mission des Conseils régionaux de l'environnement (CRE) et du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ)	1 885 000 \$	17	1 885 000 \$	17	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
• Programme de soutien financier aux organismes de bassin	4 769 000 \$	38	4 769 000 \$	38	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2009-2010	n ^{bre} total org.	Mission globale	n ^{bre} org.	Ententes de service	n ^{bre} org.	Projets ponctuels	n ^{bre} org.	Projets Immobilisation	n ^{bre} org.
• Programme de soutien à la mission des organismes nationaux (PSM-N)	390 000 \$	6	390 000 \$	6	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
• Autres	9 874 469 \$	25	1 200 000 \$	2	0 \$	0	5 423 199 \$	18	3 251 271 \$	8
Total du ministère	17 209 953 \$	86	8 244 000 \$	62	0 \$	0	5 714 683 \$	21	3 251 271 \$	8
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (Développement économique)										
• Soutien au réseau québécois du crédit communautaire ¹⁷	1 778 250 \$	22	1 778 250 \$	22	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Sous-total	1 778 250 \$	22	1 778 250 \$	22	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation(Recherche)										
• Programme NovaScience ¹⁸	1 572 012 \$	11	1 345 550 \$	11	0 \$	0	226 462 \$	4	0 \$	0
• Programme de Soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) - Volet II*	146 817 \$	3	0 \$	0	0 \$	0	146 817 \$	3	0 \$	0
Sous-total	1 718 829 \$	14	1 345 550 \$	11	0 \$	0	373 279 \$	7	0 \$	0
Total du ministère	3 497 079 \$	36	3 123 800 \$	33	0 \$	0	373 279 \$	7	0 \$	0
GRAND TOTAL	844 126 380 \$	5 070	508 574 381 \$	4 255	277 276 127 \$	1 599	54 290 540 \$	1 422	3 985 333 \$	54
	100%		60%		33%		6%		1%	

(*) L'astérisque indique les programmes ou mesures de soutien financier qui ne sont pas exclusivement dédiés aux organismes communautaires. Pour connaître les clientèles auxquelles ils s'adressent, consulter les pages 23 à 25.

Note : Un organisme peut être compté plus d'une fois puisqu'il peut recevoir du soutien financier de plus d'un ministère et organisme gouvernemental, dans plus d'un programme et selon plus d'un mode de soutien financier. Toutefois, le nombre d'organismes inscrits à chacun des sous-totaux ainsi qu'au total du ministère correspond au nombre réel d'organismes subventionnés par ministère et organisme gouvernemental.

Notes au tableau 1.2

1. Bien qu'il ne soit pas nouveau, le volet « Appel » du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, est ajouté à l'État de situation cette année, car il n'avait pas été utilisé en 2008-2009.
2. À compter de 2009-2010, un programme a été pris en considération pour la première fois par le Ministère de la Sécurité publique. Il s'agit du « *Programme de financement en prévention du recrutement des jeunes aux fins d'exploitation sexuelle dans un contexte de gangs de rue 2008-2011* ». Bien qu'actif depuis 2008-2009, le financement d'organismes n'a débuté qu'en 2009-2010. Ce programme est mis en place pour trois ans, dans la foulée du « Plan d'intervention québécois sur les gangs de rue 2007-2010 ».
3. À la suite d'une mise à jour des dossiers relatifs aux camps de vacances soutenus financièrement par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du « *Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances* », l'analyse a permis de constater que dix-huit camps de vacances ne répondaient pas aux critères s'appliquant à un organisme d'action communautaire. Ainsi, en 2009-2010, une somme totale de 434 573 \$ versée à ces camps en entente de service ainsi qu'une somme de 221 523 \$ versée à seize d'entre eux en soutien aux immobilisations n'apparaissent pas dans le présent état de situation et expliquent la différence avec les données de l'année financière 2008-2009.
4. Les données incluent le financement octroyé aux entreprises d'entraînement par l'entremise de la mesure de formation et excluent la subvention octroyée aux entreprises d'insertion servant à payer les salaires versés aux participants qui travaillent dans ces entreprises.
5. À compter de 2009-2010, le volet « *Soutien financier en appui à la mission des organismes en défense collective des droits* » du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) - Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), a changé de nom pour « *Promotion des droits* ».
6. À compter de 2009-2010, un nouveau volet a été mis en place par le MESS - SACAIS. Il s'agit du volet « *Soutien financier à des recherches et des études en lien avec la mise en œuvre de la politique gouvernementale* ».
7. Ce volet n'est plus actif, mais des fonds ont été versés cette année en fonction des ententes déjà signées par le MESS - SACAIS.
8. À compter de 2009-2010, le programme « *Soutien financier en appui à la mission globale des CDC intervenant dans la lutte contre la pauvreté confiées au MESS* » du MESS - SACAIS, change de nom pour celui de « *Soutien financier des corporations de développement communautaire (CDC)* ». Le soutien financier ne se limitera plus simplement à l'aide à la mission globale mais des ententes de service pourraient être signées.
9. Mentionnons que le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) a versé des sommes à des organismes qui les ont redistribuées à d'autres organismes communautaires. Ces investissements ne sont pas considérés dans le présent document (ex. : Ville de Montréal).
10. À compter de 2009-2010, un nouveau programme a été mis en place par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Il s'agit du « *Programme Action diversité (PAD)* » qui remplace le « *Programme de soutien à la pleine participation et ouverture à la diversité* » et le « *Programme d'appui aux relations interculturelles (PARI)* ».
11. À compter de 2009-2010, le MICC verse la subvention du programme « *Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)* » en trois tranches. La dernière, de 25 %, est versée après le 1^{er} avril, ce qui explique une baisse des montants versés cette année pour ce programme. Ce montant sera comptabilisé dans le rapport de 2010-2011.

Notes au tableau 1.2 (suite)

12. Pour 2009-2010 un montant très important a été ajouté aux dépenses du Ministère des Relations internationales. Il s'agit de l'aide d'urgence destinée à Haïti suite au séisme du 12 janvier 2010. Le premier ministre a annoncé une aide d'urgence de 3 M\$ en janvier 2010. Le Conseil du trésor a, en conséquence, octroyé une aide supplémentaire de 2 750 000 \$ au MRI pour soutenir cinq (5) organismes, dont quatre (4) sont des organismes communautaires reconnus.
13. Pour l'année 2009-2010, l'augmentation du soutien financier offert par le programme « *Appui au passage à la société de l'information* » apparaît importante (52,1 %) comparativement à l'année précédente. Elle s'explique par le fait que le programme a été mis en place à la fin de l'année financière 2008-2009 et qu'il ne fut utilisé à 100 % qu'en 2009-2010.
14. L'année 2009-2010 est la première de la *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014*. Comparativement à la Stratégie 2006-2009, le montant du soutien financier offert dans les programmes du Ministère du Conseil exécutif (MCE) - Secrétariat à la jeunesse (SAJ) a été bonifié ou indexé. De plus, 281 nouvelles conventions de subvention ont été signées au cours de l'année 2009-2010. Ces conventions prévoyaient un premier versement représentant entre 60 % et 80 % de l'aide financière de l'année 2009-2010 à la signature de la convention. En conséquence, tous les organismes ont reçu au moins un versement en 2009-2010, alors que d'autres n'avaient pas encore demandé le dernier versement de 2008-2009.
15. À compter de 2009-2010, un nouveau programme a été mis en place par le MCE - SAJ. Il s'agit de « *Poursuivre Idéo 16-17 offrant un accompagnement spécialisé aux jeunes décrocheurs ou potentiellement décrocheurs* ». Celui-ci remplace le programme « *Chantier d'accompagnement des 16-24 ans qui connaissent des difficultés particulières* » et son volet « *Mesure d'accompagnement à l'intention des jeunes de 16-17 ans* ».
16. Pour l'année 2009-2010, le MCE - Secrétariat aux affaires autochtones n'a pas utilisé le « *Volet développement économique - projet mobilisateur* », bien qu'il soit toujours actif.
17. Une importante partie du soutien financier du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) qui était prévue pour 2009-2010, sera comptabilisée à l'État de situation de 2010-2011, car les versements ont eu lieu après le 31 mars 2010.
18. À compter de 2009-2010, le programme « *Soutien à la promotion de la culture scientifique et à la relève en science et technologie* » du MDEIE a changé de nom pour « *Programme NovaScience* ».

1.3 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL VERSÉ EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE EN 2008-2009

AINSI QUE LE NOMBRE D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SOUTENUS

PAR MINISTÈRE ET ORGANISME GOUVERNEMENTAL,

PAR PROGRAMME SELON LE TYPE DE SOUTIEN FINANCIER

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2008-2009	n ^{bre} total org.	Mission globale	n ^{bre} org.	Ententes de service	n ^{bre} org.	Projets ponctuels	n ^{bre} org.	Projets Immobilisation	n ^{bre} org.
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine										
• Aide au fonctionnement										
– médias communautaires	3 486 672 \$	132	3 486 672 \$	132	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
– organismes nationaux des jeunes de la relève amateurs et de loisir culturel	1 106 160 \$	12	1 106 160 \$	12	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
– organismes de regroupement	450 000 \$	3	450 000 \$	3	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
• Aide aux projets - Accueil	262 085 \$	8	0 \$	0	0 \$	0	262 085 \$	8	0 \$	0
Sous-total	5 304 917 \$	150	5 042 832 \$	147	0 \$	0	262 085 \$	8	0 \$	0
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (Conseil des arts et des lettres du Québec)										
• Autres	61 267 \$	6	61 267 \$	6	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Sous-total	61 267 \$	6	61 267 \$	6	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (Secrétariat à la condition féminine)										
• Programme de soutien financier À égalité pour décider	928 000 \$	31	0 \$	0	0 \$	0	928 000 \$	31	0 \$	0
• Placer l'égalité au cœur de la diversité	400 000 \$	12	0 \$	0	0 \$	0	400 000 \$	12	0 \$	0
• Le réseau et les tables de concertation en matière de condition féminine	360 000 \$	18	0 \$	0	360 000 \$	18	0 \$	0	0 \$	0
Sous-total	1 688 000 \$	44	0 \$	0	360 000 \$	18	1 328 000 \$	38	0 \$	0
Total du ministère	7 054 184 \$	199	5 104 099 \$	153	360 000 \$	18	1 590 085 \$	46	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2008-2009	n ^{bre} total org.	Mission globale	n ^{bre} org.	Ententes de service	n ^{bre} org.	Projets ponctuels	n ^{bre} org.	Projets Immobilisation	n ^{bre} org.
Ministère de la Famille et des Aînés (Famille)										
• Programme de soutien à l'action communautaire auprès des familles (volet appui à la mission globale)	16 070 543 \$	267	16 070 543 \$	267	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
• Mesure de financement pour les organismes communautaires offrant des services de haltes-garderies	2 909 500 \$	254	1 939 500 \$	172	970 000 \$	82	0 \$	0	0 \$	0
• Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille	594 149 \$	18	0 \$	0	0 \$	0	594 149 \$	18	0 \$	0
Sous-total	19 574 192 \$	362	18 010 043 \$	267	970 000 \$	82	594 149 \$	18	0 \$	0
Ministère de la Famille et des Aînés (Secrétariat aux aînés)										
• Du cœur à l'action pour les aînés du Québec	1 415 577 \$	77	0 \$	0	0 \$	0	1 415 577 \$	77	0 \$	0
• Soutien aux initiatives visant le respect des aînés	2 964 750 \$	87	0 \$	0	0 \$	0	2 964 750 \$	87	0 \$	0
Sous-total	4 380 327 \$	155	0 \$	0	0 \$	0	4 380 327 \$	155	0 \$	0
Total du ministère	23 954 519 \$	509	18 010 043 \$	267	970 000 \$	82	4 974 476 \$	173	0 \$	0
Ministère de la Justice										
• Centres d'aide aux victimes d'actes criminels	10 231 829 \$	16	0 \$	0	10 231 829 \$	16	0 \$	0	0 \$	0
• SOS Violence conjugale	525 000 \$	1	0 \$	0	525 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0
• Coordination en matière de justice au sein de l'Association Femmes autochtones du Québec	60 000 \$	1	0 \$	0	60 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0
• Programme d'assistance parajudiciaire aux autochtones	985 600 \$	1	0 \$	0	985 600 \$	1	0 \$	0	0 \$	0
• Autres	1 231 980 \$	8	110 100 \$	2	0 \$	0	1 121 880 \$	7	0 \$	0
Total du ministère	13 034 409 \$	22	110 100 \$	2	11 802 429 \$	19	1 121 880 \$	7	0 \$	0
Ministère de la Santé et des Services sociaux										
• Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) (ministère et agences régionales)	423 960 336 \$	3 296	364 028 179 \$	2 871	48 953 643 \$	927	10 978 514 \$	698	0 \$	0
• Programme d'aide aux personnes âgées en perte d'autonomie (PAPA)	2 201 168 \$	215	1 537 220 \$	113	365 591 \$	44	298 357 \$	58	0 \$	0
• Programme d'aide aux joueurs pathologiques	3 837 799 \$	56	132 194 \$	7	3 240 150 \$	39	465 455 \$	11	0 \$	0
• Autres soutiens aux organismes communautaires oeuvrant en santé et services sociaux	10 618 399 \$	166	3 730 876 \$	18	4 360 237 \$	80	2 527 286 \$	73	0 \$	0
Sous-total	440 617 702 \$	3 324	369 428 469 \$	2 889	56 919 621 \$	1 006	14 269 612 \$	811	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2008-2009	n ^{bre} total org.	Mission globale	n ^{bre} org.	Ententes de service	n ^{bre} org.	Projets ponctuels	n ^{bre} org.	Projets Immobilisation	n ^{bre} org.
Ministère de la Santé et des Services sociaux (Office des personnes handicapées du Québec)										
• Programme de soutien aux organismes de promotion	588 858 \$	47	36 267 \$	1	0 \$	0	552 591 \$	47	0 \$	0
• Semaine québécoise des personnes handicapées	85 823 \$	15	0 \$	0	0 \$	0	85 823 \$	15	0 \$	0
• Programme de subventions à l'expérimentation	75 000 \$	2	0 \$	0	0 \$	0	75 000 \$	2	0 \$	0
Sous-total	749 681 \$	58	36 267 \$	1	0 \$	0	713 414 \$	58	0 \$	0
Total du ministère	441 367 383 \$	3 351	369 464 736 \$	2 890	56 919 621 \$	1 006	14 983 026 \$	864	0 \$	0
Ministère de la Sécurité publique										
• Programme de financement issu du partage des produits de la criminalité	1 250 000 \$	22	0 \$	0	0 \$	0	1 250 000 \$	22	0 \$	0
• Programme de financement des ressources communautaires										
– Volet hébergement	10 102 234 \$	30	0 \$	0	10 102 234 \$	30	0 \$	0	0 \$	0
– Volet suivi dans la communauté	8 522 399 \$	32	0 \$	0	8 522 399 \$	32	0 \$	0	0 \$	0
– Volet coûts marginaux	569 369 \$	28	0 \$	0	569 369 \$	28	0 \$	0	0 \$	0
– Volet sensibilisation et conscientisation	1 971 302 \$	53	0 \$	0	1 971 302 \$	53	0 \$	0	0 \$	0
– Volet travaux compensatoires	1 857 760 \$	12	0 \$	0	1 857 760 \$	12	0 \$	0	0 \$	0
• Autres	50 000 \$	5	0 \$	0	0 \$	0	50 000 \$	5	0 \$	0
Total du ministère	24 323 063 \$	134	0 \$	0	23 023 063 \$	109	1 300 000 \$	26	0 \$	0
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Éducation)										
• Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE)	17 135 328 \$	187	16 795 949 \$	182	339 379 \$	19	0 \$	0	0 \$	0
• Mesure dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue	800 000 \$	30	0 \$	0	0 \$	0	800 000 \$	30	0 \$	0
Sous-total	17 935 328 \$	187	16 795 949 \$	182	339 379 \$	19	800 000 \$	30	0 \$	0
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Secrétariat au loisir et au sport)										
• Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir	3 328 060 \$	53	3 328 060 \$	53	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
• Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances	3 528 436 \$	88	0 \$	0	2 660 235 \$	88	0 \$	0	868 201 \$	64
• Programme de financement des organismes nationaux de loisir	2 601 902 \$	29	2 536 902 \$	28	0 \$	0	65 000 \$	4	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2008-2009	n ^{bre} total org.	Mission globale	n ^{bre} org.	Ententes de service	n ^{bre} org.	Projets ponctuels	n ^{bre} org.	Projets Immobilisation	n ^{bre} org.
• Programme de Soutien aux fédérations sportives québécoises	6 327 550 \$	70	0 \$	0	5 922 500 \$	70	405 050 \$	3	0 \$	0
• Autres	540 920 \$	6	375 920 \$	4	75 000 \$	1	90 000 \$	3	0 \$	0
Sous-total	16 326 868 \$	244	6 240 882 \$	85	8 657 735 \$	159	560 050 \$	10	868 201 \$	64
Total du ministère	34 262 196 \$	431	23 036 831 \$	267	8 997 114 \$	178	1 360 050 \$	40	868 201 \$	64
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (Emploi-Québec)										
• Financement des Carrefours jeunesse-emploi	42 595 606 \$	109	42 595 606 \$	109	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
• Financement des ententes de service avec des organismes communautaires spécialisés qui offrent les mesures Services d'aide à l'emploi et Projets de préparation à l'emploi (Emploi-Québec)	128 481 134 \$	411	0 \$	0	123 184 501 \$	381	5 296 633 \$	84	0 \$	0
Sous-total	171 076 740 \$	411	42 595 606 \$	109	123 184 501 \$	381	5 296 633 \$	84	0 \$	0
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (SACAIS)										
• Soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole										
– Volet soutien financier en appui à la mission des organismes en défense collective des droits	18 257 414 \$	343	18 257 414 \$	343	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
– Volet soutien financier à la mission des organismes multisectoriels confiés au SACAIS	961 242 \$	22	961 242 \$	22	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
– Volet soutien financier à des projets en action communautaire	69 362 \$	23	0 \$	0	0 \$	0	69 362 \$	23	0 \$	0
• Soutien financier en appui à la mission globale des CDC intervenant dans la lutte contre la pauvreté, confiées au MESS	2 747 860 \$	45	2 747 860 \$	45	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
• Fonds québécois d'initiatives sociales	2 138 757 \$	28	0 \$	0	0 \$	0	2 138 757 \$	28	0 \$	0
• Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires (PSISC)										
– Volet action communautaire et action bénévole	473 388 \$	31	0 \$	0	0 \$	0	473 388 \$	31	0 \$	0
– Volet initiatives sociales	359 325 \$	8	0 \$	0	0 \$	0	359 325 \$	8	0 \$	0
Sous-total	25 007 347 \$	471	21 966 515 \$	409	0 \$	0	3 040 832 \$	88	0 \$	0
Total du ministère	196 084 087 \$	863	64 562 121 \$	518	123 184 501 \$	381	8 337 465 \$	168	0 \$	0
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles										
• Programme régional d'intégration (PRI)	1 240 500 \$	16	0 \$	0	866 957 \$	10	373 543 \$	6	0 \$	0
• Programme de soutien à la pleine participation et ouverture à la diversité	732 683 \$	28	0 \$	0	0 \$	0	732 683 \$	28	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2008-2009	n ^{bre} total org.	Mission globale	n ^{bre} org.	Ententes de service	n ^{bre} org.	Projets ponctuels	n ^{bre} org.	Projets Immobilisation	n ^{bre} org.
• Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA)	9 253 935 \$	69	0 \$	0	9 253 935 \$	69	0 \$	0	0 \$	0
• Programme d'appui aux relations interculturelles (PARI)	2 022 373 \$	121	0 \$	0	0 \$	0	2 022 373 \$	121	0 \$	0
• Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes oeuvrant dans la mission du ministère (PRSOCA)	1 038 843 \$	35	1 038 843 \$	35	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	14 288 334 \$	187	1 038 843 \$	35	10 120 892 \$	75	3 128 599 \$	144	0 \$	0
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire(Métropole)										
• Fonds de développement de la Métropole	365 000 \$	3	0 \$	0	0 \$	0	365 000 \$	3	0 \$	0
Sous-total	365 000 \$	3	0 \$	0	0 \$	0	365 000 \$	3	0 \$	0
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire(Régions)										
• Fonds conjoncturel de développement (FCD)	156 616 \$	7	0 \$	0	0 \$	0	156 616 \$	7	0 \$	0
Sous-total	156 616 \$	7	0 \$	0	0 \$	0	156 616 \$	7	0 \$	0
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire(Société d'habitation du Québec)										
• Programme d'aide aux organismes communautaires en habitation (PAOC)	1 521 148 \$	52	1 434 898 \$	44	5 500 \$	1	80 750 \$	10	0 \$	0
Sous-total	1 521 148 \$	52	1 434 898 \$	44	5 500 \$	1	80 750 \$	10	0 \$	0
Total du ministère	2 042 764 \$	62	1 434 898 \$	44	5 500 \$	1	602 366 \$	20	0 \$	0
Ministère des Relations internationales										
• Programme «Québec sans frontières»	2 649 983 \$	17	0 \$	0	0 \$	0	2 649 983 \$	17	0 \$	0
• Programme de sensibilisation du public aux enjeux du développement et à la solidarité internationale	580 000 \$	1	175 000 \$	1	405 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0
• Programme québécois de développement international	2 533 454 \$	25	0 \$	0	0 \$	0	2 533 454 \$	25	0 \$	0
• Programme d'appui à la mission d'éducation des organismes de coopération internationale	250 000 \$	12	250 000 \$	12	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	6 013 437 \$	38	425 000 \$	13	405 000 \$	1	5 183 437 \$	31	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2008-2009	n ^{bre} total org.	Mission globale	n ^{bre} org.	Ententes de service	n ^{bre} org.	Projets ponctuels	n ^{bre} org.	Projets Immobilisation	n ^{bre} org.
Ministère des Services gouvernementaux										
• Appui au passage à la société de l'information										
– Volet I - Projets liés au gouvernement en ligne	1 094 163 \$	25	0 \$	0	0 \$	0	1 094 163 \$	25	0 \$	0
– Volet II - Appui à la mission globale des organismes ciblés	678 874 \$	14	678 874 \$	14	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
– Volet III - Projet de recherche portant sur les effets socioéconomiques d'Internet et des technologies de l'information	31 557 \$	1	0 \$	0	0 \$	0	31 557 \$	1	0 \$	0
Total du ministère	1 804 594 \$	39	678 874 \$	14	0 \$	0	1 125 720 \$	26	0 \$	0
Ministère des Transports du Québec (Société de l'assurance automobile du Québec)										
• Ententes de service relatives au soutien communautaire des personnes accidentées de la route	2 510 070 \$	14	0 \$	0	2 510 070 \$	14	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	2 510 070 \$	14	0 \$	0	2 510 070 \$	14	0 \$	0	0 \$	0
Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à la jeunesse)										
• Soutien aux forums jeunesse régionaux	1 099 257 \$	7	0 \$	0	1 099 257 \$	7	0 \$	0	0 \$	0
• Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	4 652 000 \$	83	0 \$	0	4 652 000 \$	83	0 \$	0	0 \$	0
• Chantier d'accompagnement des 16-24 ans qui connaissent des difficultés particulières										
– Mesure d'accompagnement à l'intention des jeunes de 16-17 ans	3 852 572 \$	107	0 \$	0	3 852 572 \$	107	0 \$	0	0 \$	0
• Autres	1 286 838 \$	19	0 \$	0	0 \$	0	1 286 838 \$	19	0 \$	0
Sous-total	10 890 667 \$	126	0 \$	0	9 603 829 \$	117	1 286 838 \$	19	0 \$	0
Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat aux affaires autochtones)										
• Fonds d'initiatives autochtones (FIA)										
– Volet action communautaire	955 989 \$	12	955 989 \$	12	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
– Volet développement économique - projet mobilisateur	64 000 \$	1	0 \$	0	64 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0
Sous-total	1 019 989 \$	12	955 989 \$	12	64 000 \$	1	0 \$	0	0 \$	0
Total du ministère	11 910 656 \$	136	955 989 \$	12	9 667 829 \$	118	1 286 838 \$	19	0 \$	0
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs										
• Programme Interactions communautaires au Plan Saint-Laurent 2005-2010	101 883 \$	8	0 \$	0	0 \$	0	101 883 \$	8	0 \$	0

MINISTÈRE/ORGANISME GOUVERNEMENTAL	Total 2008-2009	n ^{bre} total org.	Mission globale	n ^{bre} org.	Ententes de service	n ^{bre} org.	Projets ponctuels	n ^{bre} org.	Projets Immobilisation	n ^{bre} org.
- Programme de soutien à la mission des Conseils régionaux de l'environnement (CRE) et du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) - Programme de soutien financier aux organismes de bassin - Programme de soutien à la mission des organismes nationaux (PSM-N) - Autres	1 885 000 \$ 5 014 980 \$ 390 000 \$ 4 805 346 \$	17 38 6 18	1 885 000 \$ 5 014 980 \$ 390 000 \$ 0 \$	17 38 6 0	0 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$	0 0 0 0	0 \$ 0 \$ 0 \$ 4 805 346 \$	0 0 0 18	0 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$	0 0 0 0
Total du ministère	12 197 209 \$	84	7 289 980 \$	61	0 \$	0	4 907 229 \$	26	0 \$	0
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (Développement économique)										
Soutien au réseau québécois du crédit communautaire	2 200 000 \$	22	2 200 000 \$	22	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Sous-total	2 200 000 \$	22	2 200 000 \$	22	0 \$	0	0 \$	0	0 \$	0
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (Recherche)										
- Programme de Soutien à la promotion de la culture scientifique et à la relève en science et technologie - Programme de Soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) - Volet II	1 517 486 \$ 114 350 \$	11 2	1 375 550 \$ 0 \$	11 0	0 \$ 0 \$	0 0	141 936 \$ 114 350 \$	3 2	0 \$ 0 \$	0 0
Sous-total	1 631 836 \$	13	1 375 550 \$	11	0 \$	0	256 286 \$	5	0 \$	0
Total du ministère	3 831 836 \$	35	3 575 550 \$	33	0 \$	0	256 286 \$	5	0 \$	0
GRAND TOTAL	794 678 742 \$	5 085	495 687 064 \$	4 267	247 966 020 \$	1 770	50 157 457 \$	1 453	868 201 \$	64
	100%		62%		31%		6%		0%	

Note : Un organisme peut être compté plus d'une fois puisqu'il peut recevoir du soutien financier par plus d'un ministère et organisme gouvernemental, dans plus d'un programme et selon plus d'un mode de soutien financier. Toutefois, le nombre d'organismes inscrits à chacun des sous-totaux ainsi qu'au total du ministère correspond au nombre réel d'organismes subventionnés par ministère et organisme gouvernemental.

2. Sommaire du soutien financier gouvernemental de 2003-2004 à 2009-2010, par secteur

**2. SOMMAIRE DU SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL DE 2003-2004 À 2009-2010,
PAR SECTEUR**

SECTEUR							
	2003-2004 (\$)	2004-2005 (\$)	2005-2006 (\$)	2006-2007 (\$)	2007-2008 (\$)	2008-2009 (\$)	2009-2010 (\$)
Affaires municipales	290 900	620 000	298 500	182 000	255 275	365 000	874 500
Aînés	1 101 000	932 000	827 280	768 400	1 311 747	4 380 327	5 723 350
Arts et lettres ¹	-	880 648	50 237	50 237	39 207	61 267	50 237
Assurance automobile	2 199 780	2 270 170	2 308 746	2 296 379	2 308 414	2 510 070	2 574 752
Autochtones ²	5 435 628	1 300 074	908 111	858 741	944 154	1 019 989	935 072
Condition féminine	920 000	934 200	950 800	956 480	1 338 000	1 688 000	1 723 000
Consommateur ³	320 000	144 000	16 000	-	-	-	-
Culture et communications	5 025 138	5 248 671	5 543 678	5 233 040	5 448 788	5 304 917	5 584 010
Développement durable, environnement et parcs ⁴	6 320 516	6 287 395	4 441 110	6 743 593	11 579 646	12 197 209	17 209 953
Développement économique, innovation et exportation ⁵	-	-	1 524 995	1 525 000	2 200 000	2 200 000	1 778 250
Éducation ⁶	13 425 779	13 940 600	13 769 795	14 073 828	17 615 800	17 935 328	18 175 200
Emploi ⁷	137 305 167	141 848 004	135 709 144	150 325 450	159 990 687	171 076 740	190 353 552
Énergie ⁸	-	-	1 440 980	1 985 560	-	-	-
Famille ⁹	1 172 000	15 898 551	13 993 043	17 144 206	17 115 963	19 574 192	19 343 303
Habitation ¹⁰	2 759 330	3 347 392	1 566 648	1 471 648	1 457 568	1 521 148	1 504 936
Immigration et communautés culturelles ¹¹	10 370 366	10 948 755	8 678 612	11 945 802	11 495 797	14 288 334	12 955 977
Jeunesse	1 889 678	1 312 104	6 802 743	6 603 802	13 188 918	10 890 667	16 708 246
Justice	5 315 090	6 710 359	7 957 383	10 361 619	10 438 617	13 034 409	13 992 447
Loisir et sport ¹²	21 026 428	21 470 933	20 677 454	15 589 292	16 805 164	16 326 868	15 356 823
Personnes handicapées	324 594	348 117	465 354	484 971	618 217	749 681	818 500
Recherche	1 274 100	1 412 687	1 585 219	1 490 218	1 536 265	1 631 836	1 718 829
Régions	9 000	873 812	214 725	117 000	214 500	156 616	248 375

SECTEUR							
	2003-2004 (\$)	2004-2005 (\$)	2005-2006 (\$)	2006-2007 (\$)	2007-2008 (\$)	2008-2009 (\$)	2009-2010 (\$)
Relations internationales ¹³	6 939 026	6 162 855	5 234 067	5 353 980	5 596 970	6 013 437	8 178 350
Santé et services sociaux ¹⁴	327 497 059	335 719 280	352 566 960	370 052 777	397 035 399	440 617 702	452 807 974
Sécurité publique ¹⁵	14 683 640	15 243 545	15 136 054	18 181 535	23 785 481	24 323 063	25 900 573
Services gouvernementaux ¹⁶	-	361 189	508 879	22 500	-	1 804 594	3 770 245
Solidarité sociale ¹⁷	-	15 920 650	11 819 792	-	-	-	-
Solidarité sociale - action communautaire	21 516 568	21 015 414	19 662 322	22 892 814	24 767 369	25 007 347	25 839 927
TOTAL	587 120 787	631 151 405	634 658 632	666 710 872	727 087 946	794 678 742	844 126 380

Note : Pour connaître le soutien financier antérieur à 2003-2004, veuillez vous référer à l'édition 2006-2007 de l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire.

Notes au tableau 2

1. La baisse importante du financement entre les années financières 2004-2005 et 2005-2006 est attribuable au fait que seules les sommes versées aux organismes communautaires qui lui ont été transférés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) ont été considérées dans le présent document. Par conséquent, tous les autres programmes considérés dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire 2004-2005 ont été retranchés puisqu'ils ne s'adressent pas à des organismes communautaires.
2. La diminution du financement entre les années financières 2003-2004 et 2004-2005 est attribuable à la fin du Fonds de développement pour les Autochtones (FDA).
3. Depuis 2006-2007, ce secteur d'activité n'est plus considéré dans ce document puisque le programme de soutien financier de l'Office de la protection du consommateur a pris fin le 31 mars 2005.
4. Pour 2006-2007, les sommes indiquées au Programme de soutien à la mission des Conseils régionaux de l'environnement (CRE) et du Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) comprennent un montant total de 1 685 000 \$ qui a été versé de façon anticipée pour 2007-2008. Les sommes versées dans le cadre du Programme de soutien financier aux organismes de bassin versant comprennent un montant total de 510 000 \$ qui a également été versé de façon anticipée pour 2007-2008.
5. Une importante partie du soutien financier du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation qui était prévue pour 2009-2010, sera comptabilisée à l'État de situation de 2010-2011, car les versements ont eu lieu après le 31 mars 2010.
6. Depuis 2003-2004, une partie importante du soutien financier versé aux organismes communautaires par le ministère de l'Éducation a été dirigé vers d'autres ministères suite à la concentration du soutien financier et le transfert des organismes communautaires vers un seul ministère d'attache.
7. Les sommes indiquées concernent essentiellement des ententes de service avec des organismes communautaires spécialisés qui offrent les mesures Services d'aide à l'emploi, Projets de préparation à l'emploi et un volet de la Mesure de formation et le financement accordé aux Carrefours jeunesse-emploi.

De plus, toutes les données financières excluent les sommes attribuées dans le cadre du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail (celui-ci a pris fin le 31 mars 2004) et excluent la subvention octroyée aux entreprises d'insertion servant à payer les salaires versés aux participants qui travaillent dans ces entreprises.

Par ailleurs, une partie de la hausse du soutien financier en 2006-2007 provient du transfert du programme Solidarité jeunesse (8 331 750 \$) vers Emploi-Québec. Celui-ci était sous la responsabilité du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) en 2005-2006. Toutefois, veuillez prendre note que ce programme a pris fin le 31 mars 2007.

8. Depuis 2007-2008, ce secteur d'activité n'est plus considéré dans ce document puisque depuis cette date, l'Agence est financée par des distributeurs d'énergie privés et non plus par le gouvernement du Québec.
9. En 2004-2005, on constate une hausse importante du soutien financier. Celle-ci est attribuable au transfert du 1^{er} avril 2004 des organismes communautaires Famille provenant majoritairement du ministère de la Santé et des Services sociaux.
10. La baisse importante du financement entre les années financières 2004-2005 et 2005-2006 est attribuable au « *Programme AccèsLogis Québec* » (contribution au secteur) qui n'est plus pris en considération dans ce document. En effet, la Société d'habitation du Québec a établi que ces sommes ne s'apparentaient pas au mode de soutien financier par entente de service, tel que défini dans la Politique gouvernementale de l'action communautaire.

Notes au tableau 2 (suite)

11. La baisse de financement au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour 2009-2010 s'explique par le fait que plusieurs versements ont été effectués après le 1^{er} avril 2010 et apparaîtront à l'état de situation de 2010-2011. Il n'y a donc pas eu de réelle baisse du soutien financier aux organismes communautaires pour cette année.
12. La baisse importante entre les années financières 2005-2006 et 2006-2007 fait suite à la révision des programmes de soutien financier par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Ainsi, à la demande du Comité aviseur de l'action communautaire autonome et avec l'accord du ministère, deux programmes ont été retranchés dans le présent document puisqu'ils ne répondent pas à la définition de l'action communautaire. Par ailleurs, mentionnons que ces programmes existent toujours dans le ministère.

À la suite d'une mise à jour des dossiers relatifs aux camps de vacances soutenus financièrement par le MELS dans le cadre du « *Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances* », l'analyse a permis de constater que dix-huit camps de vacances ne répondaient pas aux critères d'un organisme d'action communautaire. Ainsi, en 2009-2010, une somme totale de 434 573 \$ versée à ces camps en entente de service ainsi qu'une somme de 221 523 \$ versée à seize d'entre eux en soutien aux immobilisations n'apparaissent pas dans le présent état de situation et expliquent la différence avec les données de l'année financière 2008-2009.

13. Pour 2009-2010 un montant très important a été ajouté aux dépenses du Ministère des Relations internationales. Il s'agit de l'aide d'urgence destinée à Haïti suite au séisme du 12 janvier 2010. Le premier ministre a annoncé une aide d'urgence de 3 M\$ en janvier 2010. Le Conseil du trésor a, en conséquence, octroyé une aide supplémentaire de 2 750 000 \$ au MRI pour soutenir cinq (5) organismes, dont quatre (4) sont des organismes communautaires reconnus.
14. Mentionnons qu'au 1^{er} avril 2004, une somme de 10 849 962 \$ a été transférée du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) vers le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (MESSF) à la suite du transfert des organismes communautaires Famille principalement.
15. Pour 2009-2010, une partie de l'augmentation au Ministère de la Sécurité publique, s'explique par l'ajout du programme « *Programme de financement en prévention du recrutement des jeunes aux fins d'exploitation sexuelle dans un contexte de gangs de rue 2008-2011* ».
16. En 2004-2005, les sommes provenant de ce secteur étaient placées sous la responsabilité du Secrétariat du Conseil du trésor. Bien que des sommes aient été versées en 2006-2007, le Fonds de la société de l'information a pris fin le 31 mars 2006. À compter de 2008-2009, un nouveau programme a été mis en place. Il s'agit du « *Programme d'Appui au passage à la société de l'information* ».
17. La baisse importante entre les années financières 2004-2005 et 2005-2006 est attribuable à la fin de la « *Mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale* » le 31 mars 2005. De plus, à compter de 2006-2007, ce secteur d'activité a été réparti entre Emploi-Québec et le SACAIS.

3. Répartition régionale du soutien financier, 2003-2004 à 2009-20010

3.1 Sigles utilisés dans les tableaux de ventilation par région

AEE :	Agence de l'efficacité énergétique	MJQ :	Ministère de la Justice
CALQ :	Conseil des arts et des lettres du Québec	MRCI :	Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
MAMR :	Ministère des Affaires municipales et des Régions	MRI :	Ministère des Relations internationales
MAMROT:	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (appellation actuelle)	MRNF :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (appellation actuelle)
MAMSL:	Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir	MSG :	Ministère des Services gouvernementaux
MCC :	Ministère de la Culture et des Communications	MSP :	Ministère de la Sécurité publique
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (appellation actuelle)	MSSS :	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MCE :	Ministère du Conseil exécutif	MTQ :	Ministère des Transports du Québec
MDDEP :	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (appellation actuelle)	OPC :	Office de la protection du consommateur
MDEIE :	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (appellation actuelle)	OPHQ :	Office des personnes handicapées du Québec
MDERR :	Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche	SAA :	Secrétariat aux affaires autochtones
MELS :	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (appellation actuelle)	SAAQ :	Société de l'assurance automobile du Québec
MENV :	Ministère de l'Environnement	SACA :	Secrétariat à l'action communautaire autonome du Québec
MEQ :	Ministère de l'Éducation	SACAIIS :	Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (appellation actuelle)
MESS :	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (appellation actuelle)	SAJ :	Secrétariat à la jeunesse
MESSF :	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille	SCF :	Secrétariat à la condition féminine
MFACF :	Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine	SCT :	Secrétariat du Conseil du trésor
MFA :	Ministère de la Famille et des Aînés (appellation actuelle)	SHQ :	Société d'habitation du Québec
MICC :	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (appellation actuelle)	SLS :	Secrétariat au loisir et au sport

3.2 Liste des régions administratives

01	Bas-Saint-Laurent	10	Nord-du-Québec
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
03	Capitale-Nationale	12	Chaudière-Appalaches
04	Mauricie	13	Laval
05	Estrie	14	Lanaudière
06	Montréal	15	Laurentides
07	Outaouais	16	Montérégie
08	Abitibi-Témiscamingue	17	Centre-du-Québec
09	Côte-Nord		

3.3 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2009-2010, RÉPARTITION RÉGIONALE (en dollars)

RÉGIONS																		
M/O	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17 ⁽¹⁾	TOTAL
MAMROT (Aff. municipales)	0	0	0	0	0	849 500	0	0	0	0	0	0	25 000	0	0	0	0	874 500 \$
MAMROT (Régions)	27 900	0	100 000	2 000	5 425	0	0	5 000	0	0	7 050	16 000	0	70 000	0	0	15 000	248 375 \$
MAMR (SHQ)	82 570	95 923	177 015	35 500	40 000	356 165	61 223	54 650	61 746	0	56 795	94 650	46 700	39 795	0	262 204	40 000	1 504 936 \$
MCCCCF	176 396	147 810	555 913	130 225	402 907	1 664 258	137 036	210 178	593 803	120 000	275 706	207 445	0	139 723	113 045	405 397	304 168	5 584 010 \$
MCCCCF (CALQ)	0	8 291	15 847	0	11 030	5 543	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 526	50 237 \$
MCCCCF (SCF)	134 661	53 630	192 140	55 000	160 990	488 344	57 000	50 444	56 956	20 000	52 300	117 829	51 065	30 740	40 000	104 901	57 000	1 723 000 \$
MCE (SAA)	0	0	218 945	52 736	0	183 853	0	101 970	60 000	72 568	0	0	0	65 000	0	180 000	0	935 072 \$
MCE (SAJ)	488 023	1 013 620	4 433 350	1 062 542	455 170	2 348 907	371 084	357 515	826 128	484 701	365 965	1 240 221	181 082	527 154	1 296 877	995 420	260 487	16 708 246 \$ ⁽²⁾
MDDEP	482 000	364 465	2 299 289	354 000	269 058	8 757 521	230 500	356 000	485 500	0	386 122	529 500	286 862	498 891	506 813	923 932	479 500	17 209 953 \$
MDEIE (Dév. écon.)	205 800	154 350	286 200	154 350	51 450	257 250	51 450	0	0	0	102 900	0	102 900	0	257 250	154 350	0	1 778 250 \$ ⁽³⁾
MDEIE (Recherche)	100 000	190 100	176 849	100 000	100 000	618 523	100 000	115 940	120 000	0	0	97 417	0	0	0	0	0	1 718 829 \$
MELS (Éducation)	646 720	875 184	1 501 335	814 699	494 543	5 524 073	738 898	570 994	415 166	107 500	538 840	967 563	466 035	803 194	775 611	2 501 891	432 954	18 175 200 \$
MELS (SLS)	65 573	169 797	1 330 434	383 611	210 268	9 848 727	504 524	91 175	33 341	0	62 498	244 816	358 117	424 809	825 274	498 058	305 801	15 356 823 \$ ⁽⁴⁾
MESS (Emploi-Québec)	7 396 774	5 766 405	15 619 724	7 413 320	7 563 966	60 718 231	6 216 373	3 456 440	2 600 453	720 275	4 384 872	8 589 569	6 527 001	9 311 476	9 635 917	29 578 404	4 854 352	190 353 552 \$ ⁽⁵⁾
MESS (SACAI)	847 479	1 127 336	1 838 166	1 411 016	1 726 109	8 509 971	745 195	659 204	393 298	40 600	391 581	1 061 453	610 175	1 099 769	843 381	3 184 783	1 350 410	25 839 927 \$ ⁽⁶⁾
MFA (Aînés)	100 472	114 868	697 897	199 230	253 174	2 356 827	115 960	158 198	58 500	0	128 430	409 377	301 995	177 055	132 020	382 420	136 927	5 723 350 \$
MFA (Famille)	674 862	683 592	1 500 413	644 054	684 033	4 335 637	1 656 259	402 982	538 495	187 038	321 497	673 575	1 178 398	1 197 427	1 066 975	2 922 907	675 159	19 343 303 \$
MICC	26 577	65 000	973 279	127 475	489 880	8 489 865	432 959	0	0	0	0	220 891	339 076	117 845	338 934	976 727	357 469	12 955 977 \$ ⁽⁷⁾
MJQ	636 730	739 500	1 809 060	771 280	819 380	3 045 513	730 260	689 080	560 380	540 000	542 980	0	602 334	595 340	609 800	768 630	532 180	13 992 447 \$
MRI	0	265 827	729 863	285 886	385 391	5 952 660	0	15 000	0	0	0	0	0	280 451	25 000	200 249	38 023	8 178 350 \$ ⁽⁸⁾
MSG	141 412	17 254	237 256	202 806	66 794	1 854 583	70 811	53 868	20 872	0	101 885	229 223	66 253	147 137	9 978	393 810	156 304	3 770 245 \$
MSP	1 109 700	1 338 539	3 240 340	1 214 586	1 206 845	7 270 729	1 213 702	738 268	305 209	1 097 029	116 644	979 800	865 898	1 156 364	1 170 806	2 612 013	264 101	25 900 573 \$
MSSS	15 451 481	20 751 863	41 230 217	18 870 475	16 833 769	112 620 824	25 626 987	12 927 533	10 177 369	8 743 162	12 119 069	20 840 610	16 352 776	20 583 782	21 908 349	63 553 195	14 216 513	452 807 974 \$ ⁽⁹⁾
MSSS (OPHQ)	59 520	17 800	146 377	14 050	50 776	262 670	18 500	42 650	10 685	0	30 234	19 345	7 200	9 320	13 182	72 191	44 000	818 500 \$
MTQ (SAAQ)	120 186	120 186	300 511	144 404	129 670	734 298	129 977	110 150	120 186	0	110 150	0	0	154 796	121 526	278 711	0	2 574 752 \$ ⁽¹⁰⁾
TOTAL	28 974 836	34 081 340	79 610 421	34 443 245	32 410 628	247 054 472	39 208 699	21 167 239	17 438 087	12 132 873	20 095 518	36 539 285	28 368 867	37 430 068	39 690 738	110 950 192	24 529 874	844 126 380 \$

Notes au tableau 3.3

1. Pour le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les régions 04 et 17 sont comprises à l'intérieur de la région sociosanitaire 04 - Mauricie et Centre-du-Québec. Pour les besoins de ce document, les montants versés à la région 17 ont été isolés et inscrits à cette région. De plus, la région 17 correspond au Nunavik pour le MSSS. Cependant, les montants octroyés au Nunavik ont été comptabilisés à la région 10.
2. À compter de 2009-2010, un nouveau programme a été mis en place par le Ministère du Conseil exécutif (Secrétariat à la jeunesse). Il s'agit du Programme « *Poursuivre Idéo 16-17 offrant un accompagnement spécialisé aux jeunes décrocheurs ou potentiellement décrocheurs* ».
3. Une importante partie du soutien financier du Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation qui était prévue pour 2009-2010, sera comptabilisée à l'État de situation de 2010-2011, car les versements ont eu lieu après le 31 mars 2010.
4. À la suite d'une mise à jour des dossiers relatifs aux camps de vacances soutenus financièrement par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du « *Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances* », l'analyse a permis de constater que dix-huit camps de vacances ne répondaient pas aux critères d'un organisme d'action communautaire. Ainsi, en 2009-2010, une somme totale de 434 573 \$ versée à ces camps en ententes de services ainsi qu'une somme de 221 523 \$ versée à seize d'entre eux en soutien aux immobilisations n'apparaissent pas dans le présent état de situation et expliquent la différence avec les données de l'année financière 2008-2009.
5. Les données incluent le financement octroyé aux entreprises d'entraînement par l'entremise de la mesure de formation et excluent la subvention octroyée aux entreprises d'insertion servant à payer les salaires versés aux participants qui travaillent dans ces entreprises.
6. Mentionnons que le FQIS a versé des sommes à des organismes qui les ont redistribuées à d'autres organismes communautaires. Ces investissements ne sont pas considérés dans le présent document (ex. : Ville de Montréal).
7. À compter de 2009-2010, un nouveau programme a été mis en place par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, pour remplacer deux autres programmes. Il s'agit du « *Programme Action diversité (PAD)* » qui remplace maintenant le « *Programme pleine participation et ouverture à la diversité* » et le « *Programme d'appui aux relations interculturelles (PARI)* ».
8. Pour 2009-2010 un montant très important a été ajouté aux dépenses du Ministère des Relations internationales. Il s'agit de l'aide d'urgence destinée à Haïti suite au séisme du 12 janvier 2010. Le premier ministre a annoncé une aide d'urgence de 3 M\$ en janvier 2010. Le Conseil du trésor a, en conséquence, octroyé une aide supplémentaire de 2 750 000 \$ au MRI pour soutenir cinq (5) organismes, dont quatre (4) sont des organismes communautaires reconnus.
9. Le fonctionnement des Maisons de jeunes de la Région 17 est présentement en analyse et un soutien additionnel de 1,5 M\$ prévu pour 2009-2010 a été retenu. Les conclusions d'une étude commandée à cet effet par la région 17 détermineront si ce soutien additionnel sera versé ou non.
10. Le montant indiqué à la région 06 inclut des montants versés pour d'autres régions du Québec. Le montant indiqué à la région 03 inclut des sommes versées pour la région 12. Le montant indiqué à la région 04 inclut des sommes versées pour la région 17.

3.4 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2008-2009, RÉPARTITION RÉGIONALE (en dollars)

RÉGIONS																		
M/O	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17 ⁽¹⁾	TOTAL
MAMROT (Aff. municipales)	0	0	0	0	0	365 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	365 000 \$
MAMROT (Régions)	0	10 000	25 000	20 000	7 000	0	0	0	0	50 000	0	0	0	0	0	0	44 616	156 616 \$ ⁽²⁾
MAMR (SHQ)	75 570	93 923	162 515	33 500	50 000	335 115	59 223	47 700	61 746	0	56 795	94 650	44 700	55 045	0	310 666	40 000	1 521 148 \$
MCCCCF	181 953	147 638	527 641	130 225	384 804	1 568 408	136 871	197 715	549 264	120 000	267 373	198 769	0	139 723	113 045	331 555	309 933	5 304 917 \$
MCCCCF (CALQ)	0	8 291	15 847	0	22 060	5 543	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 526	61 267 \$
MCCCCF (SCF)	157 548	54 120	194 422	55 000	149 631	451 182	57 000	80 248	56 913	20 000	52 300	87 092	52 300	44 594	40 000	78 650	57 000	1 688 000 \$ ⁽³⁾
MCE (SAA)	0	0	282 945	52 736	0	183 853	0	101 970	65 000	88 485	0	0	0	65 000	0	180 000	0	1 019 989 \$
MCE (SAJ)	489 352	587 851	1 304 348	558 160	375 457	2 165 080	376 078	417 398	491 751	274 706	386 888	745 168	213 461	494 807	665 602	1 093 737	250 823	10 890 667 \$
MDDEP	584 640	379 760	2 427 750	450 000	258 286	4 258 019	242 380	242 380	425 096	0	271 111	574 760	212 049	452 452	436 693	624 453	357 380	12 197 209 \$
MDEIE (Dév. écon.)	217 230	205 846	381 846	205 846	68 616	343 078	68 616	0	0	0	80 000	0	137 230	0	343 076	148 616	0	2 200 000 \$
MDEIE (Recherche)	100 000	149 018	157 918	100 000	100 000	724 900	100 000	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 631 836 \$
MELS (Éducation)	602 497	802 776	1 406 950	799 327	553 903	5 408 599	766 908	618 888	429 756	120 000	562 077	1 053 898	454 245	771 880	716 054	2 433 344	434 226	17 935 328 \$
MELS (SLS)	120 199	211 328	1 433 129	427 045	316 235	9 737 201	571 571	196 397	15 556	0	81 007	214 739	276 267	720 692	1 031 397	637 429	336 676	16 326 868 \$
MESS (Emploi-Québec)	6 571 141	5 073 047	14 753 749	5 850 404	6 989 844	53 198 708	5 847 975	3 072 402	2 417 401	678 666	3 521 552	8 583 158	6 178 278	8 286 344	9 617 423	25 706 996	4 729 650	171 076 740 \$ ⁽⁴⁾
MESS (SACAI)	830 608	1 058 225	1 801 556	1 268 029	1 634 193	8 117 315	724 551	612 406	390 025	40 000	428 759	1 040 696	529 134	1 076 481	813 276	3 362 387	1 279 710	25 007 347 \$
MFA (Aînés)	46 928	196 897	479 584	193 875	147 750	1 680 399	163 835	83 250	90 384	5 690	155 057	295 216	269 482	52 500	113 182	274 231	132 067	4 380 327 \$ ⁽⁵⁾
MFA (Famille)	662 922	679 196	1 595 105	632 658	671 930	4 423 346	1 733 138	395 850	578 867	183 729	315 807	641 199	1 157 560	1 136 512	1 032 631	3 020 528	713 214	19 574 192 \$ ⁽⁶⁾
MICC	36 054	103 335	1 303 606	150 900	632 282	8 907 287	562 699	18 675	15 000	0	0	305 265	374 174	172 515	258 415	1 103 888	344 240	14 288 334 \$ ⁽⁷⁾
MJQ	589 210	475 760	1 671 840	1 383 021	719 914	2 164 700	709 109	693 784	539 610	449 400	524 347	0	618 151	485 230	519 414	1 068 920	421 999	13 034 409 \$
MRI	0	339 245	732 118	248 868	316 179	3 669 833	0	15 000	0	0	0	84 155	0	371 371	25 000	93 140	118 528	6 013 437 \$
MSG	122 314	0	116 892	227 537	66 278	775 209	0	86 510	0	0	56 184	91 684	9 000	84 123	0	125 212	43 651	1 804 594 \$ ⁽⁸⁾
MSP	933 096	1 360 716	3 035 772	1 163 499	1 326 911	6 505 415	1 256 868	778 720	278 979	1 117 279	124 675	960 086	783 026	1 004 715	1 183 875	2 355 708	153 725	24 323 063 \$ ⁽⁹⁾
MSSS	14 883 568	20 479 498	40 217 722	17 950 833	16 500 350	108 184 010	24 549 033	12 120 992	10 605 180	10 082 721	11 811 389	20 126 416	15 715 791	20 797 674	21 357 367	61 762 749	13 472 409	440 617 702 \$
MSSS (OPHQ)	72 913	2 000	186 132	51 500	18 971	184 480	31 605	28 403	12 350	0	21 000	9 000	4 700	3 845	4 514	48 365	69 903	749 681 \$
MTQ (SAAQ)	116 908	116 908	277 779	144 404	125 408	733 052	107 117	116 908	116 908	0	116 908	0	0	158 972	121 526	257 271	0	2 510 070 \$ ⁽¹⁰⁾
TOTAL	27 394 651	32 535 378	74 492 165	32 097 367	31 436 001	224 089 731	38 064 578	20 025 596	17 239 786	13 230 676	18 833 229	35 105 950	27 029 548	36 374 476	38 392 489	105 017 845	23 319 276	794 678 742 \$

Notes au tableau 3.4

1. Pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les régions 04 et 17 sont comprises à l'intérieur de la région sociosanitaire 04 - Mauricie et Centre-du-Québec. Pour les besoins de ce document, les montants versés à la région 17 ont été isolés et inscrits à cette région. De plus, la région 17 correspond au Nunavik pour le MSSS. Cependant, les montants octroyés au Nunavik ont été comptabilisés à la région 10.
2. En 2008-2009, le ministère des Affaires municipales et des Régions a changé d'appellation pour devenir le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
3. À compter de 2008-2009, une nouvelle mesure a été mise en place par le MCCCC (Secrétariat à la condition féminine). Il s'agit de la mesure : Placer l'égalité au cœur de la diversité.
4. Pour la Mesure de formation, les données incluent des entreprises d'entraînement qui sont des organismes sans but lucratif (OSBL). Excluent les sommes attribuées pour des subventions salariales destinées à des individus et qui transitent par des organismes communautaires.
5. À compter de 2008-2009, un nouveau programme a été mis en place par le Secrétariat aux aînés. Il s'agit du Soutien aux initiatives visant le respect aux aînés.
6. À compter de 2008-2009, un nouveau programme a été mis en place par le MFA. Il s'agit du Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille.
7. À compter de 2008-2009, la mesure Exercice de la citoyenneté a changé de nom pour devenir Soutien à la pleine participation et ouverture à la diversité. De même, le Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles est devenu le Programme d'appui aux relations interculturelles (PARI).
8. À compter de 2008-2009, un nouveau programme a été mis en place. Il s'agit du programme d'Appui au passage à la société de l'information. Celui-ci comporte trois volets soit, le volet I - Projets liés au gouvernement en ligne, volet II - Appui à la mission globale des organismes ciblés et le volet III - Projet de recherche portant sur les effets socioéconomiques d'Internet et des technologies de l'information.
9. À compter du 1er avril 2008, le volet Suivi en milieu ouvert du programme de financement des ressources communautaires a changé de nom pour devenir Suivi dans la communauté.
10. Le montant indiqué à la région 06 inclut des montants versés pour d'autres régions du Québec.

3.5 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2007-2008, RÉPARTITION RÉGIONALE (en dollars)

RÉGIONS																		
M/O	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17 ⁽¹⁾	TOTAL
MAMR (Aff. municipales)	0	0	0	0	0	135 675	0	0	0	0	0	0	119 600	0	0	0	0	255 275 \$
MAMR (Régions)	0	90 000	0	28 000	0	0	0	0	20 000	0	11 500	0	0	0	20 000	0	45 000	214 500 \$
MAMR (SHQ)	65 570	93 923	152 515	31 000	40 000	293 615	74 223	47 700	61 746	0	56 795	107 320	42 200	47 295	0	303 666	40 000	1 457 568 \$
MCCCCF	312 057	146 632	524 838	140 229	299 316	1 640 430	136 825	192 588	581 292	120 000	269 099	206 531	0	138 886	106 746	329 279	304 040	5 448 788 \$
MCCCCF (CALQ)	0	8 291	15 847	0	0	5 543	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 526	39 207 \$
MCCCCF (SCF)	122 703	62 000	144 500	65 500	62 415	226 072	65 000	53 443	86 500	40 500	44 500	130 752	41 000	40 500	90 615	20 000	42 000	1 338 000 \$
MCE (SAA)	0	0	218 945	52 736	0	203 853	0	101 970	65 000	56 650	0	0	0	65 000	0	180 000	0	944 154 \$
MCE (SAJ)	506 631	1 014 377	1 398 130	1 002 942	333 559	2 233 954	393 084	364 765	830 225	507 643	286 545	1 134 567	184 866	485 951	1 212 353	1 039 850	259 475	13 188 918 \$
MDDEP	394 957	244 525	2 322 597	330 726	259 381	5 373 306	170 000	170 000	348 597	0	195 451	301 358	113 500	309 938	260 000	550 310	235 000	11 579 646 \$
MDEIE (Dév. écon.)	217 230	205 846	381 846	205 846	68 616	343 078	68 616	0	0	0	80 000	0	137 230	0	343 076	148 616	0	2 200 000 \$
MDEIE (Recherche)	100 000	154 431	168 784	100 000	102 000	611 050	100 000	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 536 265 \$
MELS (Éducation)	561 000	821 550	1 430 092	770 707	529 874	5 283 909	722 696	601 888	404 935	120 000	526 810	1 059 718	477 454	752 647	714 150	2 380 370	458 000	17 615 800 \$
MELS (SLS)	128 762	211 622	1 545 755	453 652	279 175	10 303 496	540 318	167 726	16 372	0	96 803	168 595	280 888	659 708	1 211 342	424 341	316 609	16 805 164 \$
MESS (Emploi-Québec)	5 940 762	4 841 479	14 521 899	5 132 419	6 693 708	50 600 491	5 557 165	2 805 854	2 451 543	588 865	3 698 947	8 108 597	5 759 060	7 144 245	8 975 168	22 721 250	4 449 232	159 990 687 \$
MESS (SACAI5)	965 058	957 547	1 769 191	1 258 592	1 661 048	8 019 363	681 481	553 424	393 025	71 860	392 890	993 480	556 668	1 073 005	711 214	3 440 702	1 268 822	24 767 369 \$
MFA (Aînés)	69 532	71 240	90 770	80 050	83 070	224 200	45 950	38 840	51 750	0	38 700	90 000	66 960	70 800	45 603	177 620	66 662	1 311 747 \$
MFA (Famille)	570 396	541 261	1 310 307	574 215	547 474	4 086 987	1 569 654	346 850	419 721	170 229	255 249	509 333	1 126 424	1 091 238	972 895	2 431 808	591 922	17 115 963 \$
MICC	26 277	126 800	1 093 371	119 820	551 653	7 023 387	502 134	0	0	0	0	57 062	313 232	137 310	299 700	958 196	286 855	11 495 797 \$
MJQ	523 850	585 120	1 537 640	628 290	552 810	1 713 017	614 750	506 950	492 950	420 000	416 880	0	394 880	440 020	488 360	802 030	321 070	10 438 617 \$
MRI	0	382 373	883 722	334 188	378 872	3 080 093	0	12 500	0	0	0	42 301	0	231 304	93 135	120 000	38 482	5 596 970 \$
MSP	927 860	1 298 680	2 931 505	1 186 126	1 248 765	6 682 917	1 116 066	737 827	285 331	1 136 929	118 526	881 995	681 776	1 022 147	1 137 569	2 246 088	145 374	23 785 481 \$
MSSS	13 701 561	17 330 701	37 388 505	16 507 030	14 650 637	94 776 593	21 856 691	11 331 344	9 237 566	9 049 291	10 614 006	17 601 625	14 257 286	19 035 745	19 709 108	57 508 391	12 479 319	397 035 399 \$
MSSS (OPHQ)	31 232	1 800	147 954	23 363	13 540	258 700	432	29 855	17 500	0	7 800	17 000	4 700	8 810	5 000	34 173	16 358	618 217 \$
MTQ (SAAQ)	110 478	110 478	277 012	144 431	110 478	613 297	110 478	110 478	110 483	0	110 478	0	0	121 526	121 526	257 272	0	2 308 414 \$
TOTAL	25 275 916	29 300 677	70 255 725	29 169 861	28 466 391	203 733 026	34 325 564	18 274 003	15 974 536	12 281 967	17 220 979	31 410 234	24 557 725	32 876 074	36 517 561	96 073 961	21 373 746	727 087 946 \$

Notes au tableau 3.5

1. Pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les régions 04 et 17 sont comprises à l'intérieur de la région sociosanitaire 04 - Mauricie et Centre-du-Québec. Pour les besoins de ce document, les montants versés à la région 17 ont été isolés et inscrits à cette région. De plus, la région 17 correspond au Nunavik pour le MSSS. Cependant, les montants octroyés au Nunavik ont été comptabilisés à la région 10.
2. À compter de 2007-2008, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) a exclu de son programme d'aide au fonctionnement, les données relatives au volet Radios autochtones de même que pour son programme d'aide aux projets - Appel, les volets jeunes relève amateurs et éducation cinématographique de jeunes. L'analyse a démontré que les organismes soutenus dans le cadre de ces volets ne répondaient pas aux critères qui s'appliquent à des organismes communautaires tels que définis dans le Cadre de référence en matière d'action communautaire. Mentionnons toutefois que ceux-ci existent toujours dans le Ministère. Par ailleurs, le programme d'Aide aux immobilisations est toujours en vigueur mais aucun organisme communautaire n'a été soutenu dans le cadre de ce programme en 2007-2008.
3. À compter de 2007-2008, une nouvelle mesure a été mise en place par le MCCCF. Il s'agit de la mesure : Le réseau et les tables de concertation en matière de condition féminine.
4. À compter de 2007-2008, une nouvelle mesure a été mise en place. Il s'agit du Fonds d'initiatives autochtones (FIA).
5. Le programme Défi de l'entrepreneuriat jeunesse et la Mesure d'accompagnement à l'intention des jeunes de 16-17 ans sont pris en considération pour la première fois. Toutefois, ceux-ci existent depuis 2006 mais ont été portés à notre connaissance au cours du présent exercice financier.
6. À compter de 2007-2008, un nouveau programme a été mis en place. Il s'agit du Programme de soutien à la mission des organismes nationaux (PSM-N).
7. En 2007-2008, aucun organisme communautaire n'a été soutenu dans le cadre du programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) - Volet II. Toutefois, celui-ci est toujours en vigueur.
8. Pour la mesure de formation, les données incluent des entreprises d'entraînement qui sont des organismes sans but lucratif (OSBL). Excluent les sommes attribuées pour des subventions salariales destinées à des individus et qui transitent par des organismes communautaires. Par ailleurs, bien que le programme Solidarité jeunesse ait pris fin en mars 2007, des versements ont été effectués en 2007-2008.
9. À compter de 2007-2008, un nouveau programme a été mis en place. Il s'agit du Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires (PSISC). Celui-ci comporte deux volets soit, le volet action communautaire et action bénévole et le volet initiatives sociales. Par ailleurs, le Fonds d'aide à l'innovation et à l'expérimentation a pris fin le 31 mars 2007.
10. Le soutien financier accordé en 2007-2008, par le Secrétariat aux aînés, est versé sur plus d'une année financière. Le montant inscrit diffère donc du budget total accordé par celui-ci.
11. Incluant des sommes provenant d'autres sources telles que : santé publique et programmes clientèle. Par ailleurs, à compter de 2007-2008 les sommes provenant des fonds affectés ont été distinguées du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Nous les retrouvons sous le Programme d'aide aux personnes âgées en perte d'autonomie (PAPA) et le Programme d'aide aux joueurs pathologiques.
12. Le montant indiqué à la région 03 inclut des montants versés pour la région 12. De même, la région 04 comprend des montants versés à la région 17.

3.6 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2006-2007, RÉPARTITION RÉGIONALE (en dollars)

RÉGIONS																		
M/O	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17 ⁽¹⁾	TOTAL
MAMR (Aff. municipales)	0	0	65 000	0	0	115 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000	0	182 000 \$
MAMR (Régions)	0	0	0	0	47 000	0	0	40 000	0	0	20 000	0	0	10 000	0	0	0	117 000 \$
MAMR (SHQ)	65 570	93 923	146 765	31 000	40 000	321 865	77 973	47 700	61 746	0	56 795	94 650	42 200	57 295	0	294 166	40 000	1 471 648 \$
MCC	150 969	134 664	693 232	85 736	219 274	1 731 965	121 825	152 874	482 999	278 277	162 644	250 902	0	124 861	71 973	263 837	307 008	5 233 040 \$
MCC (CALQ)	0	8 291	15 847	0	11 030	5 543	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 526	50 237 \$
MCE (SAA)	0	0	219 695	52 736	0	163 855	101 970	2 000	0	88 485	0	0	0	40 000	0	190 000	0	858 741 \$
MCE (SAJ)	42 500	632 341	2 668 500	604 746	3 000	121 950	5 000	0	541 443	624 071	2 000	670 065	0	0	677 186	10 000	1 000	6 603 802 \$
MDDEP	560 224	386 400	668 330	420 000	495 300	526 750	260 000	285 100	400 543	0	321 161	420 000	202 900	438 042	448 000	570 843	340 000	6 743 593 \$
MDEIE (Dév. écon.)	24 144	34 763	1 239 617	34 763	12 074	60 366	12 074	0	0	0	0	0	24 144	0	58 907	24 148	0	1 525 000 \$
MDEIE (Recherche)	100 000	162 964	171 191	100 000	100 000	556 063	100 000	100 000	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	1 490 218 \$
MELS (Éducation)	444 972	635 000	1 112 608	615 207	417 558	4 366 450	556 696	408 488	340 120	75 207	435 060	709 735	384 454	624 147	569 000	1 991 126	388 000	14 073 828 \$
MELS (SLS)	151 084	202 293	1 457 886	401 987	375 275	9 183 449	558 418	136 799	650 171	0	109 765	168 842	269 663	513 737	673 316	396 270	340 337	15 589 292 \$
MESS (Emploi-Québec)	5 804 079	4 508 784	13 318 192	4 771 801	6 085 015	46 118 806	5 818 976	2 707 154	2 341 647	1 127 642	3 005 971	8 255 205	5 404 436	5 825 771	8 686 018	22 132 836	4 413 117	150 325 450 \$
MESS (SACAIS)	829 127	872 551	1 843 084	1 156 561	1 637 661	7 491 004	613 638	595 606	413 221	42 549	419 628	936 982	555 531	880 338	690 503	2 781 597	1 133 233	22 892 814 \$
MFACF (Aînés)	47 800	47 000	38 400	35 500	51 700	135 000	32 600	29 700	40 300	0	33 600	70 700	41 200	31 600	30 600	61 500	41 200	768 400 \$
MFACF (Famille)	570 396	540 024	1 305 573	576 377	546 238	4 083 278	1 611 441	346 850	417 248	170 229	254 013	509 333	1 131 924	1 097 573	972 895	2 418 892	591 922	17 144 206 \$
MFACF (SCF)	90 918	37 863	120 204	65 735	55 235	170 000	40 000	53 265	62 000	32 000	33 675	66 500	17 000	18 000	24 500	51 585	18 000	956 480 \$
MICC	137 254	39 305	848 258	172 301	578 625	7 424 547	612 284	1 375	0	0	0	73 850	305 068	147 766	327 470	974 145	303 554	11 945 802 \$
MJQ	666 000	562 665	1 144 000	636 806	553 184	1 602 435	605 434	547 456	491 402	400 000	440 971	0	508 387	474 126	526 107	843 343	359 303	10 361 619 \$
MRI	0	290 032	1 095 997	227 727	424 371	2 560 888	310 000	12 500	0	0	0	0	0	298 288	25 000	72 000	37 177	5 353 980 \$
MRNF (AEE)	103 850	0	212 350	103 850	101 600	411 900	93 850	103 850	103 850	17 310	0	103 850	103 850	103 850	103 850	213 900	103 850	1 985 560 \$
MSG	0	0	0	0	0	22 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 500 \$
MSP	658 677	1 055 006	2 429 387	879 962	1 014 837	5 277 591	921 430	551 795	173 616	884 000	126 161	662 770	428 388	570 499	931 436	1 465 098	150 882	18 181 535 \$
MSSS	12 810 731	15 974 308	35 202 815	15 506 444	13 470 862	87 819 961	20 829 557	10 744 000	8 311 252	8 853 261	9 863 880	16 640 071	12 432 078	17 571 281	18 031 010	54 110 627	11 880 639	370 052 777 \$
MSSS (OPHQ)	6 000	1 300	113 427	9 240	9 500	231 164	24 400	11 280	3 860	0	3 000	4 000	7 000	33 000	8 000	19 800	0	484 971 \$
MTQ (SAAQ)	110 478	110 478	278 365	144 404	110 478	488 831	110 578	110 478	110 478	0	110 478	0	111 010	121 526	121 526	257 271	0	2 296 379 \$
TOTAL	23 374 773	26 329 955	66 408 723	26 632 883	26 359 817	180 991 161	33 418 144	16 988 270	15 045 896	12 593 031	15 398 802	29 637 455	21 969 233	28 981 700	32 977 297	89 144 984	20 458 748	666 710 872 \$

Notes au tableau 3.6

1. Pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les régions 04 et 17 sont comprises à l'intérieur de la région sociosanitaire 04 - Mauricie et Centre-du-Québec. Pour les besoins de ce document, les montants versés à la région 17 ont été isolés et inscrits à cette région. De plus, la région 17 correspond au Nunavik pour le MSSS. Cependant, les montants octroyés au Nunavik ont été comptabilisés à la région 10.
2. Au cours de l'année 2006, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a révisé ses programmes de soutien financier. Veuillez prendre note que ceux existant en 2005-2006 sont toujours en vigueur mais sont présentés sous une autre forme. De plus, à compter du 18 avril 2007, ce Ministère a changé d'appellation pour devenir le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
3. Pour 2006-2007, les sommes indiquées au Programme de soutien à la mission des Conseils régionaux de l'environnement (CRE) et du Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) comprennent un montant total de 1 685 000 \$ qui a été versé de façon anticipée pour 2007-2008. Les sommes versées dans le cadre du Programme de soutien financier aux organismes de bassin versant comprennent un montant total de 510 000 \$ qui a également été versé de façon anticipée pour 2007-2008.
4. Le Programme de soutien à la valorisation et au transfert (PSVT) - Volet II est pris en considération pour la première fois. Toutefois, celui-ci existait depuis 2005-2006 mais a été porté à notre connaissance au cours du présent exercice financier. Par ailleurs, bien que la mesure-pilote de soutien à l'innovation sociale ait pris fin le 31 mars 2006, un dernier versement a été effectué en 2006-2007.
5. À compter de 2006-2007, les programmes de soutien financier «Soutien au développement de l'excellence sportive» et «Soutien aux événements sportifs» ne sont plus pris en considération. À la demande du Comité aviseur de l'action communautaire autonome et avec l'accord du Ministère, ceux-ci ont été retranchés dans le présent document puisqu'ils ne répondent pas à la définition de l'action communautaire. Par ailleurs, mentionnons que ces programmes existent toujours dans le Ministère.
6. Pour la mesure de formation, les données incluent des entreprises d'entraînement qui sont des organismes sans but lucratif (OSBL). Excluent les sommes attribuées pour des subventions salariales destinées à des individus et qui transitent par des organismes communautaires. Par ailleurs, à compter de 2006-2007, le programme Solidarité jeunesse, autrefois géré par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a été placé sous la responsabilité d'Emploi-Québec. Depuis le 31 mars 2007, celui-ci a pris fin.
7. À compter de 2006-2007, un nouveau programme est mis en place. Il s'agit du programme «Soutien financier en appui à la mission globale des CDC intervenant dans la lutte à la pauvreté confié au MESS». Celui-ci est géré par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS). Ces organismes étaient soutenus dans le volet multisectoriel jusqu'au 1^{er} avril 2006.

Par ailleurs, bien que la Mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ait pris fin le 31 mars 2005 et que les ententes spécifiques de régionalisation et de partenariat ont pris fin le 31 mars 2006, les derniers versements ont été effectués en 2006-2007. De plus, mentionnons que le FQIS et le FAIE ont versé des sommes à des OSBL qui les ont redistribuées à d'autres organismes communautaires et, par conséquent, ne sont pas considérées dans le présent document (ex. : MRC de la Haute-Gaspésie, MRC de Témiscouata, Ville de Montréal).
8. En 2006-2007, une nouvelle mesure a été mise en place. Il s'agit de la Mesure de financement pour les organismes communautaires offrant des services de haltes-garderies.
9. À compter du 18 avril 2007, le Secrétariat à la condition féminine a été placé sous la responsabilité du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
10. Bien que le Fonds de la société de l'information ait pris fin le 31 mars 2006, des versements ont été effectués en 2006-2007.
11. Incluant des sommes provenant d'autres sources telles que : santé publique, fonds affectés, programmes clientèle.
12. Le montant indiqué à la région 03 inclut des montants versés pour la région 12. De même, la région 04 comprend des montants versés à la région 17.

3.7 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2005-2006, RÉPARTITION RÉGIONALE (en dollars)

RÉGIONS																		
M/O	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17 ⁽¹⁾	TOTAL
MAMR (Aff. municipales)	0	0	0	0	0	245 500	0	0	0	0	0	0	45 000	0	0	8 000	0	298 500 \$
MAMR (Régions)	34 000	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	90 725	0	0	40 000	0	0	0	214 725 \$
MAMR (SHQ)	80 570	92 423	182 988	26 000	40 000	368 365	83 973	47 700	61 746	0	56 795	94 650	37 200	47 295	0	306 943	40 000	1 566 648 \$
MCC	143 958	136 069	665 245	108 653	424 563	1 971 460	103 849	137 292	475 222	317 609	166 040	140 538	0	106 040	68 270	248 216	330 654	5 543 678 \$
MCC (CALQ)	0	8 291	15 847	0	11 030	5 543	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 526	50 237 \$
MCE (SAA)	0	5 000	219 445	53 736	0	174 355	1 000	113 970	0	88 605	0	0	0	40 000	0	212 000	0	908 111 \$
MCE (SAJ)	44 500	770 155	1 240 750	691 403	12 000	121 750	5 000	3 000	626 352	338 546	2 800	767 192	0	5 000	775 123	1 397 672	1 500	6 802 743 \$
MDDEP	377 000	225 000	594 675	332 000	212 568	298 340	150 000	150 000	237 334	0	195 574	302 500	191 521	292 000	215 000	452 598	215 000	4 441 110 \$
MDEIE (Dével. écon.)	24 144	34 763	1 239 612	34 763	12 074	60 366	12 074	0	0	0	0	0	24 144	0	58 907	24 148	0	1 524 995 \$
MDEIE (Recherche)	54 904	119 384	135 476	127 470	65 038	843 100	54 093	48 760	59 306	0	0	0	29 200	0	0	3 678	44 810	1 585 219 \$
MELS (Éducation)	440 272	665 000	1 056 775	626 207	417 558	4 300 883	478 096	419 488	301 120	75 207	370 060	726 702	374 454	633 947	568 100	1 984 926	331 000	13 769 795 \$
MELS (SLS)	123 767	227 486	2 028 636	478 236	372 571	13 908 507	552 920	148 784	19 580	0	119 391	180 030	566 663	489 510	762 547	390 899	307 927	20 677 454 \$
MESS (Emploi-Québec)	5 303 803	3 989 967	12 667 102	4 106 812	5 403 164	42 738 155	5 092 675	2 198 570	2 170 113	631 134	2 866 979	7 392 197	4 800 753	5 824 401	7 795 214	19 045 284	3 682 821	135 709 144 \$
MESS (SACA)	787 149	771 985	1 558 718	941 748	1 340 835	6 503 723	606 419	555 479	395 060	0	370 830	804 502	452 955	845 774	595 644	1 972 276	1 159 227	19 662 322 \$
MESS (Solidarité sociale)	432 392	430 272	1 071 651	519 262	445 002	3 262 467	550 368	257 321	161 441	20 588	364 712	551 063	227 011	477 254	508 252	2 174 098	366 639	11 819 792 \$
MFACF (Aînés)	22 530	24 010	98 744	37 412	51 225	167 180	33 000	25 640	30 000	0	40 000	71 700	47 300	36 800	55 800	54 000	31 939	827 280 \$
MFACF (Famille)	498 900	418 444	1 122 112	492 171	438 189	3 246 157	1 472 379	281 602	297 459	164 587	210 240	416 972	985 924	979 408	791 342	1 785 859	391 298	13 993 043 \$
MFACF (SCF)	96 400	69 500	103 500	42 200	44 000	216 300	45 900	30 400	65 800	28 000	18 000	78 300	18 000	17 500	18 000	41 000	18 000	950 800 \$
MICC	30 325	175 182	659 390	126 851	453 113	5 259 372	406 415	1 000	0	0	0	36 000	202 251	97 564	258 180	728 550	244 421	8 678 612 \$
MJQ	589 587	337 104	919 313	565 771	1 004 776	1 043 225	396 277	485 516	372 369	50 000	286 166	0	197 170	367 765	439 864	629 836	272 644	7 957 383 \$
MJQ (OPC)	0	0	0	800	600	12 700	0	0	700	0	0	1 200	0	0	0	0	0	16 000 \$
MRI	0	367 104	710 190	238 931	292 091	3 042 925	0	12 500	0	0	0	0	0	251 751	99 185	71 000	148 390	5 234 067 \$
MRNF (AEE)	77 900	0	155 800	77 900	77 900	311 600	77 900	72 880	72 880	0	0	72 880	77 900	72 880	72 880	146 800	72 880	1 440 980 \$
MSG	0	0	0	0	0	484 801	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 078	0	508 879 \$
MSP	474 558	910 899	2 326 263	645 168	842 314	4 321 359	707 949	492 919	147 419	1 097 042	167 672	206 251	285 022	490 098	697 807	1 162 115	161 200	15 136 054 \$
MSSS	12 818 363	14 021 621	33 677 585	15 388 891	12 935 710	86 057 870	19 693 553	10 114 129	7 609 352	7 927 801	9 262 041	15 020 533	12 209 668	16 089 230	16 477 890	51 534 667	11 728 056	352 566 960 \$
MSSS (OPHQ)	28 908	3 000	72 000	48 300	3 000	212 680	3 000	28 500	14 360	0	5 656	3 000	3 000	19 000	5 500	10 000	5 450	465 354 \$
MTQ (SAAQ)	110 478	110 478	277 395	144 396	110 478	502 812	110 478	110 478	110 478	0	110 478	0	110 478	121 524	121 524	257 271	0	2 308 746 \$
TOTAL	22 594 408	23 963 136	62 799 211	25 855 081	25 009 799	179 681 494	30 637 318	15 735 928	13 228 091	10 739 119	14 704 159	26 866 210	20 885 614	27 344 740	30 385 029	84 665 914	19 563 382	634 658 632 \$

Notes au tableau 3.7

1. Pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les régions 04 et 17 sont comprises à l'intérieur de la région sociosanitaire 04 - Mauricie et Centre-du-Québec. Pour les besoins de ce document, les montants versés à la région 17 ont été isolés et inscrits à cette région. De plus, la région 17 correspond au Nunavik pour le MSSS. Cependant, les montants octroyés au Nunavik ont été comptabilisés à la région 10.
2. À compter du 1^{er} avril 2005, le Programme AccèsLogis Québec (contribution au secteur) n'est plus pris en considération dans le présent document. La Société d'habitation du Québec a établi que les sommes issues de la contribution au secteur ne s'apparentaient pas au mode de soutien financier par entente de service, tel que défini dans la Politique gouvernementale de l'action communautaire.
3. Bien que le Programme de soutien au développement des communications était en vigueur au cours de l'exercice financier 2005-2006, aucune subvention n'a été accordée à des organismes communautaires dans le cadre de ce programme. Depuis le 31 mars 2006, celui-ci a pris fin.
4. Après entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), seules les sommes versées aux organismes communautaires qui lui ont été transférés par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) ont été considérées dans le présent document. Par conséquent, les programmes considérés dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire 2004-2005 ont été retranchés puisqu'ils ne s'adressent pas à des organismes communautaires.
5. Les sommes indiquées dans le cadre du programme de Soutien aux forums jeunesse régionaux ne reflètent pas la réalité des montants accordés aux organismes communautaires pour l'année 2005-2006. Il faut tenir compte du fait que des versements ont été effectués sur plus d'une année financière.
6. À compter du 31 mars 2005, les Programmes de soutien financier à la mission des organismes nationaux (PSM-N) et à la mission des organismes régionaux (PSM-R) ainsi que le Programme d'aide relatif aux priorités en environnement (PAPE) se sont terminés. Par ailleurs, le Programme Saint-Laurent Vision 2000 a changé de nom pour celui de Programme Interactions communautaires au Plan Saint-Laurent 2005-2010.
7. La mesure-pilote de soutien à l'innovation sociale a pris fin le 31 mars 2006.
8. Pour la Mesure de formation, les données incluent des entreprises d'entraînement qui sont des organismes sans but lucratif (OSBL). Excluent les sommes attribuées dans le cadre du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail (celui-ci a pris fin le 31 mars 2004) et les subventions salariales destinées à des individus et qui transitent par des organismes communautaires.
9. Il s'agit d'une mesure non récurrente pour l'année financière 2004-2005. Bien que des versements aient été effectués en 2005-2006 et que d'autres le seront en 2006-2007, veuillez prendre note que la Mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a pris fin le 31 mars 2005. Par ailleurs, mentionnons que le FQIS, les ententes spécifiques de régionalisation et de partenariat et le FAIE ont versé des sommes à des OSBL qui les ont redistribuées à d'autres organismes communautaires et, par conséquent, ne sont pas considérées dans le présent document (ex. : MRC de la Haute-Gaspésie - 1,1 M\$).
10. Le Programme de financement de projets liés aux compétences parentales 2003-2004 a pris fin le 31 mars 2005.
11. À compter du 1^{er} avril 2005, le Programme d'accompagnement des nouveaux arrivants (PANA) et la mesure Exercice de la citoyenneté sont pris en considération pour la première fois. Par ailleurs, depuis le 31 mars 2005, le Programme de soutien à l'insertion en emploi (PSIE) et le Programme d'accueil et d'établissement des immigrants (PAEI) se sont terminés.
12. En 2005-2006, le Programme d'assistance parajudiciaire aux autochtones est pris en considération pour la première fois. Toutefois, celui-ci existe depuis 1981 mais a été porté à notre connaissance au cours du dernier exercice financier.

Notes au tableau 3.7 (suite)

13. Bien que des sommes allouées dans le cadre de la Politique gouvernementale de l'action communautaire provenant du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome aient été versées au cours de l'exercice financier 2005-2006 pour des projets, veuillez prendre note que ce programme a pris fin le 31 mars 2005.
14. À compter du 1^{er} avril 2005, l'Agence de l'efficacité énergétique est prise en considération pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire en raison de son Programme d'interventions auprès des ménages à budget modeste. Celui-ci existe toutefois depuis 1999 mais a été porté à notre connaissance au cours du dernier exercice financier.
15. Bien que le Fonds de la société de l'information a pris fin le 31 mars 2006, des projets sont en cours de réalisation et se termineront à l'automne 2006. Par conséquent, des sommes seront versées en 2006-2007. En 2004-2005, ce Fonds était sous la responsabilité du Secrétariat du Conseil du trésor.
16. En 2005-2006, le Programme de financement conjoint Bureau d'assurance du Canada et ministère de la Sécurité publique a été retiré de l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire, puisqu'aucune somme n'a été versée à des organismes communautaires. Toutefois, celui-ci n'est pas terminé puisque des sommes pourront être versées à un exercice financier ultérieur.
17. Incluant des sommes provenant d'autres sources telles que : santé publique, fonds affectés, programmes clientèle.

3.8 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2004-2005, RÉPARTITION RÉGIONALE (en dollars)

RÉGIONS																		
M/O	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17 ⁽¹⁾	TOTAL
MAMSL (Aff. municipales)	0	0	0	0	0	615 000	0	0	0	0	0	0	0	5 000	0	0	0	620 000 \$
MAMSL (SLS)	420 918	409 184	1 435 517	460 519	349 508	14 500 623	587 183	202 298	14 333	0	117 338	285 406	563 828	531 062	809 631	470 268	313 317	21 470 933 \$
MAMSL (SHQ)	108 588	171 104	522 628	54 164	92 660	1 235 965	179 514	67 059	81 103	0	76 154	111 312	94 782	59 153	0	431 634	61 572	3 347 392 \$
MCC	224 491	146 878	603 418	128 240	228 556	1 937 373	123 941	142 710	434 337	302 576	150 840	127 460	20 222	120 629	81 145	216 360	259 495	5 248 671 \$
MCC (CALQ)	0	179 106	128 778	0	223 030	65 693	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	284 041	880 648 \$
MCE (SAA)	3 000	0	370 945	52 736	0	348 855	0	171 970	18 000	112 568	2 000	0	0	40 000	0	180 000	0	1 300 074 \$
MCE (SAJ)	9 000	126 719	588 500	76 635	6 000	25 500	0	4 000	69 118	55 303	2 000	75 564	0	0	178 541	91 224	4 000	1 312 104 \$
MCE (SCT)	0	0	0	0	0	349 150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 039	0	361 189 \$
MDERR (Recherche)	58 000	68 000	146 683	50 700	63 700	737 900	54 200	53 000	103 600	0	0	0	43 800	0	0	33 104	0	1 412 687 \$
MDERR (Régions)	41 581	68 902	111 891	92 902	28 297	193 472	28 297	0	0	0	0	0	41 581	0	106 483	160 406	0	873 812 \$
MENV	386 900	264 949	790 151	215 000	269 226	1 674 877	150 000	164 000	288 900	0	322 000	366 000	125 859	312 000	215 000	479 318	263 215	6 287 395 \$
MEQ	461 972	675 000	1 072 775	589 207	422 558	4 362 383	493 096	444 488	297 620	80 207	450 060	672 308	369 454	700 647	508 000	2 025 825	315 000	13 940 600 \$
MESSF (Emploi-Québec)	5 317 929	4 550 179	14 353 983	4 503 949	6 244 505	42 605 264	5 544 061	2 421 058	2 404 896	619 749	2 972 112	7 099 602	4 772 319	5 713 538	7 801 788	20 809 643	4 113 429	141 848 004 \$
MESSF (Famille)	549 997	501 834	1 145 832	558 479	513 258	3 880 292	1 606 103	329 418	419 607	162 781	226 582	556 621	1 079 492	1 054 624	923 159	1 965 244	425 228	15 898 551 \$
MESSF (SACA)	869 030	853 485	1 735 249	1 051 500	1 416 535	6 974 717	646 419	575 784	436 340	0	359 813	869 302	524 875	909 244	734 644	1 994 271	1 064 206	21 015 414 \$
MESSF (Solidarité sociale)	642 101	747 551	1 617 807	917 670	691 899	2 313 541	667 900	560 568	371 001	72 780	591 147	776 491	397 000	685 132	785 979	3 541 615	540 468	15 920 650 \$
MJQ	366 471	414 471	410 481	361 971	522 236	1 266 120	394 590	412 471	305 481	120 000	348 971	0	415 146	357 990	305 490	535 480	172 990	6 710 359 \$
MJQ (OPC)	0	0	0	7 200	5 400	114 300	0	0	6 300	0	0	10 800	0	0	0	0	0	144 000 \$
MRCI	29 465	184 748	829 542	171 601	611 021	6 720 655	539 414	8 548	0	0	0	24 000	305 074	134 420	281 797	883 813	224 657	10 948 755 \$
MRCI (SCF)	78 400	24 600	95 400	36 700	49 200	214 400	28 600	40 200	71 800	25 600	33 600	87 500	28 600	18 600	31 600	36 800	32 600	934 200 \$
MRI	0	409 918	1 326 952	387 061	415 545	3 223 527	0	0	0	0	0	7 010	0	234 565	31 834	60 620	65 823	6 162 855 \$
MSP	535 561	951 434	2 145 198	609 460	862 146	4 082 454	834 020	455 288	227 642	1 078 401	206 425	293 877	329 832	554 210	921 638	960 760	195 199	15 243 545 \$
MSSS	12 282 485	13 296 647	31 175 530	14 120 616	11 934 503	85 606 813	18 779 753	9 605 696	7 488 964	7 287 561	8 621 966	14 819 364	11 434 840	14 974 056	15 109 271	48 179 874	11 001 341	335 719 280 \$
MSSS (Secr. aux aînés)	36 000	40 500	102 430	42 000	61 200	178 280	54 000	31 000	54 000	13 500	9 000	72 990	76 400	40 500	16 200	85 500	18 500	932 000 \$
MSSS (OPHQ)	6 000	3 000	129 949	47 390	3 000	88 678	10 000	7 250	9 000	0	3 000	18 000	3 000	4 500	3 000	9 000	3 350	348 117 \$
MTQ (SAAQ)	108 631	108 631	272 759	141 990	108 631	494 414	108 631	108 631	108 631	0	108 631	0	108 631	119 494	119 494	252 971	0	2 270 170 \$
TOTAL	22 536 520	24 196 840	61 112 398	24 677 690	25 122 614	183 810 246	30 829 722	15 805 437	13 210 673	9 931 026	14 601 639	26 273 607	20 734 735	26 569 364	28 964 694	83 415 769	19 358 431	631 151 405 \$

Notes au tableau 3.8

1. Pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les régions 04 et 17 sont comprises à l'intérieur de la région sociosanitaire 04 - Mauricie et Centre-du-Québec. Pour les besoins de ce document, les montants versés à la région 17 ont été isolés et inscrits à cette région. De plus, la région 17 correspond au Nunavik pour le MSSS. Cependant, les montants octroyés au Nunavik ont été comptabilisés à la région 10.
2. À la fin de l'exercice financier 2004-2005, ce ministère a changé d'appellation pour devenir le ministère des Affaires municipales et des Régions.
3. En 2004-2005, le programme de soutien financier Engagement jeunesse s'est terminé. De plus, à la fin de l'exercice financier 2004-2005, le Secrétariat au loisir et au sport est sous la responsabilité du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
4. À noter que les programmes de soutien financier sont gérés centralement. La répartition régionale ne reflète donc pas tout à fait le rayonnement des organismes nationaux en habitation. De plus, à la fin de l'exercice financier 2004-2005, la Société d'habitation du Québec est sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et des Régions.
5. En 2004-2005, deux programmes sont pris en considération pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire. Il s'agit du Programme de soutien au développement des communications et du Programme de soutien aux institutions muséales/Réseau muséal régional. Pour ce dernier programme, prendre note que celui-ci n'accueille aucun nouvel organisme.
6. En 2004-2005, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) est pris en considération pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire en raison du transfert d'organismes du ministère de la Culture et des Communications. Il s'agit des programmes suivants : Organisme de production en arts de la scène (théâtre), Diffuseurs spécialisés - Volet aide à la programmation, Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques, Fonds victoravillois des arts et des lettres, Initiatives territoriales.
7. En 2004-2005, le Fonds de développement pour les Autochtones (FDA) a pris fin. Toutefois, les organismes communautaires avaient jusqu'au 31 mars 2004 pour réserver un montant de l'enveloppe budgétaire allouée pour le Fonds et par la suite, ils ont deux ans pour présenter leur projet. Par conséquent, des sommes pourraient être versées ultérieurement.
8. Pris en considération pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire en raison du Fonds de la société de l'information.
9. Les programmes de Soutien aux intervenants majeurs en diffusion de la science et de la technologie, de Soutien aux organismes nationaux de loisir scientifique et de Soutien aux organismes régionaux de loisir scientifique ont été remplacés par le Programme de Soutien à la promotion de la culture scientifique et à la relève en science et technologie. De plus, à la fin de l'exercice financier 2004-2005, le Ministère a changé d'appellation pour devenir celui de ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.
10. Un nouveau programme est pris en considération, soit le Programme de soutien au Réseau québécois de crédit communautaire puisque ces organismes ont été transférés, en 2004-2005, au ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. À la fin de l'exercice financier 2004-2005, ce dernier est devenu le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.
11. En 2004-2005, deux programmes sont terminés. Il s'agit du Programme Action – Environnement et le Programme de soutien financier pour la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. À la fin de l'exercice financier 2004-2005, ce Ministère a changé d'appellation pour devenir le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.
12. Pour 2004-2005, une nouvelle mesure est en vigueur; il s'agit de la Mesure dans le cadre de la mise en oeuvre de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de la formation continue. De plus, à la fin de l'exercice financier 2004-2005, ce Ministère a changé d'appellation pour devenir le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Notes au tableau 3.8 (suite)

- 13.** Pour la Mesure de formation, les données incluent des entreprises d'entraînement qui sont des organismes sans but lucratif (OSBL). Excluent les sommes attribuées dans le cadre du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail (celui-ci a pris fin le 31 mars 2004). De plus, à la fin de l'exercice financier 2004-2005, on retrouve ce ministère sous le nom de ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- 14.** Le Programme de financement d'organismes communautaires intervenant auprès des familles 2002-2003 a été remplacé par le Programme de financement de projets liés aux compétences parentales 2003-2004. Ainsi, les sommes versées correspondent au programme de soutien financier en vigueur pour 2003-2004 puisque celles allouées en 2003-2004 ont été déboursées en 2004-2005. De plus, une nouvelle mesure est entrée en vigueur soit la Mesure d'aide financière destinée aux organismes communautaires Famille. Par ailleurs, à la fin de l'exercice financier 2004-2005, la mission Famille a été retirée du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille afin de devenir un nouveau ministère soit le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.
- 15.** Le Fonds québécois d'initiatives sociales, la Mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale année 2004-2005, le Fonds d'aide à l'innovation et à l'expérimentation, les ententes spécifiques de régionalisation et de partenariat ainsi que le programme Solidarité jeunesse sont pris en considération pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire.
- 16.** En 2004-2005, le Fonds d'initiatives régionales en immigration (FIRI) et le Programme de soutien à des projets d'intégration (SPI) ont été remplacés par le Programme régional d'intégration (PRI). Également, le Programme de soutien à la participation civique a été remplacé par le Programme d'appui aux relations civiques et interculturelles (PARCI). Par ailleurs, à la fin de l'exercice financier 2004-2005, ce ministère a changé d'appellation pour devenir le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.
- 17.** En 2003-2004, le Secrétariat à la condition féminine relevait du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration. À la fin de l'exercice financier 2004-2005, celui-ci fait partie du nouveau ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.
- 18.** Incluant des sommes provenant d'autres sources telles que : santé publique, fonds affectés, programmes clientèle.
- 19.** À la fin de l'exercice financier 2004-2005, le Secrétariat aux aînés ne relève plus du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il fait partie du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

3.9 SOUTIEN FINANCIER GOUVERNEMENTAL 2003-2004, RÉPARTITION RÉGIONALE (en dollars)

RÉGIONS																		
M/O	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17 ⁽¹⁾	TOTAL
MAMSL (Aff. municipales)	0	0	0	0	0	210 900	0	0	0	0	0	0	75 000	0	0	5 000	0	290 900 \$
MAMSL (SLS)	135 926	271 328	1 975 818	445 366	395 717	14 535 153	637 216	142 805	15 650	0	138 918	197 047	57 719	478 136	750 003	461 648	387 978	21 026 428 \$ ⁽²⁾
MCC	136 907	163 281	638 854	129 189	186 521	1 787 419	108 778	169 405	452 473	318 087	139 736	122 119	20 222	119 053	84 419	208 252	240 423	5 025 138 \$ ⁽³⁾
MDERR (Recherche)	62 000	70 000	125 800	54 700	67 700	725 100	58 200	57 000	53 600	0	0	0	0	0	0	0	0	1 274 100 \$ ⁽⁴⁾
MDERR (Régions)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 000	9 000 \$ ⁽⁵⁾
MENV	365 000	435 969	850 756	225 475	368 837	1 741 797	133 400	99 000	273 300	1 000	150 536	388 777	119 818	292 404	117 770	524 277	232 400	6 320 516 \$ ⁽⁶⁾
MEQ	439 642	716 230	1 055 996	625 047	428 448	3 964 417	466 656	398 938	304 900	81 097	392 730	650 428	424 623	652 127	526 560	2 006 160	291 780	13 425 779 \$ ⁽⁷⁾
MESSF (Emploi-Québec)	4 780 870	4 573 747	13 925 685	4 164 139	7 148 011	41 052 111	5 088 337	2 413 009	2 385 728	605 407	3 074 287	6 421 574	4 714 171	5 713 384	7 136 968	20 341 995	3 765 744	137 305 167 \$ ⁽⁸⁾
MESSF (Famille)	45 000	30 000	15 000	130 000	0	685 500	0	0	0	0	12 000	49 000	0	23 000	12 500	170 000	0	1 172 000 \$ ⁽⁹⁾
MESSF (SACA)	891 020	781 985	1 770 095	1 080 400	1 418 707	6 949 689	661 995	564 534	423 025	0	415 613	947 352	520 965	897 577	774 644	2 183 003	1 235 964	21 516 568 \$
MJQ	354 386	292 780	399 850	330 491	462 219	934 017	382 100	270 412	288 880	0	221 000	0	283 000	263 900	263 000	369 055	200 000	5 315 090 \$ ⁽¹⁰⁾
MRCI	69 000	97 000	734 225	132 823	561 797	6 529 963	502 738	28 500	1 000	0	0	23 000	243 046	104 000	250 000	826 430	266 844	10 370 366 \$ ⁽¹¹⁾
MRI	0	345 830	1 180 781	281 361	494 230	3 961 108	0	0	0	0	0	83 399	0	261 564	31 833	173 578	125 342	6 939 026 \$ ⁽¹²⁾
MSP	549 489	992 727	2 083 495	673 264	904 251	3 957 408	744 702	513 198	236 014	397 400	159 589	613 014	322 126	497 330	880 604	930 309	228 720	14 683 640 \$ ⁽¹³⁾
MSSS	12 257 613	12 544 662	30 379 583	14 212 033	11 495 582	84 842 392	19 689 356	9 700 417	6 827 756	3 914 097	8 510 952	12 835 874	10 865 334	15 693 512	15 775 062	46 516 446	11 436 388	327 497 059 \$ ⁽¹⁴⁾
MSSS (Secr. aux aînés)	36 500	87 100	108 300	29 600	53 000	232 300	30 000	35 700	55 200	14 000	25 000	98 100	75 500	25 800	48 000	116 900	30 000	1 101 000 \$
OPC	18 186	30 029	27 219	20 670	22 516	80 985	8 129	7 751	16 258	0	0	16 526	5 490	13 242	11 922	24 759	16 318	320 000 \$
OPHQ	6 000	3 000	59 000	18 000	3 000	196 453	3 000	3 000	6 500	0	3 000	3 000	3 000	3 000	7 641	4 000	3 000	324 594 \$ ⁽¹⁵⁾
SAA	1 500	0	431 564	52 600	0	510 556	0	260 500	0	4 178 908	0	0	0	0	0	0	0	5 435 628 \$ ⁽¹⁶⁾
SAAQ	105 263	105 263	264 301	137 587	105 263	479 083	105 263	105 263	105 263	0	105 263	0	105 263	115 789	115 789	245 127	0	2 199 780 \$
SAJ	0	162 007	424 000	156 160	0	147 230	0	28 000	142 576	81 634	4 800	294 256	0	0	174 542	259 473	15 000	1 889 678 \$ ⁽¹⁷⁾
SCF	129 000	25 000	116 000	50 000	0	123 000	55 000	44 000	61 000	30 000	37 000	87 000	35 000	34 000	37 000	20 000	37 000	920 000 \$ ⁽¹⁸⁾
SHQ	92 414	158 454	439 777	31 082	84 438	951 933	142 351	61 814	74 999	0	70 239	107 232	52 194	50 644	0	392 299	49 460	2 759 330 \$ ⁽¹⁹⁾
TOTAL	20 475 716	21 886 392	57 006 099	22 979 987	24 200 237	174 598 514	28 817 221	14 903 246	11 724 122	9 621 630	13 460 663	22 937 698	17 922 471	25 238 462	26 998 257	75 778 711	18 571 361	587 120 787 \$

Notes au tableau 3.9

1. Pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), les régions 04 et 17 sont comprises à l'intérieur de la région sociosanitaire 04 - Mauricie et Centre-du-Québec. Pour les besoins de ce document, les montants versés à la région 17 ont été isolés et inscrits à cette région. De plus, la région 17 correspond au Nunavik pour le MSSS. Cependant, les montants octroyés au Nunavik ont été comptabilisés à la région 10.
2. En 2003-2004, le Secrétariat au loisir et au sport est de nouveau sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. De plus, le Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant une déficience n'est plus pris en considération puisqu'il a été intégré aux Unités régionales de loisir et de sport et que celles-ci ne sont pas considérées comme des organismes gouvernementaux. Par ailleurs, trois programmes sont considérés pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire. Il s'agit du Programme de soutien aux Fédérations sportives québécoises, du Programme de soutien au développement de l'excellence sportive et du Programme de soutien aux événements sportifs.
3. Un programme s'est ajouté en 2003-2004. Il s'agit du Programme Rencontres culture-éducation, volet national. Par ailleurs, suite au transfert de responsabilité, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a entièrement transféré son Programme de soutien aux organismes régionaux de loisir scientifique au ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) ainsi qu'une partie du Programme de soutien aux organismes nationaux de loisir culturel et scientifique.
4. En 2002-2003, les programmes d'assistance financière étaient sous la responsabilité du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche. En 2003-2004, les parties «Économie» et «Recherche» sont sous la responsabilité du MDERR. Ainsi, le Programme de soutien aux intervenants majeurs au chapitre de la promotion des carrières scientifiques correspond, pour 2003-2004, au Programme de soutien aux intervenants majeurs en diffusion de la science et de la technologie. De plus, le Programme de soutien aux regroupements sectoriels en économie sociale est terminé. Une nouvelle mesure a vu le jour, soit la Mesure-pilote de soutien à l'innovation sociale.

Par ailleurs, suite au transfert de responsabilité du volet loisir scientifique, deux programmes de soutien financier lui ont été transférés par le MCC au 1^{er} avril 2003. Il s'agit du Programme de soutien aux organismes nationaux de loisir scientifique et du Programme de soutien aux organismes régionaux de loisir scientifique.

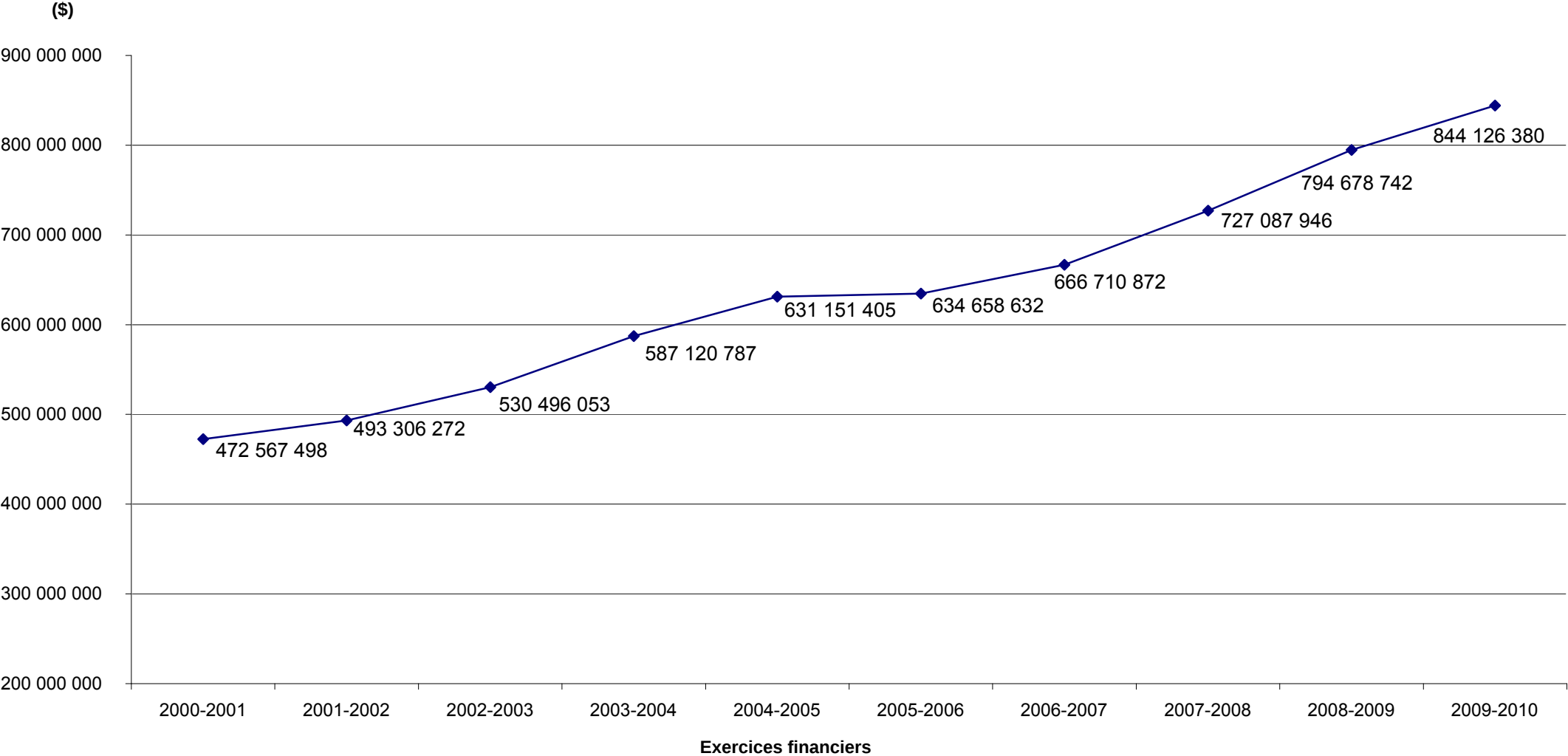
5. En 2003-2004, le ministère des Régions a été fusionné avec le MDERR.
6. À compter de 2003-2004, deux nouveaux programmes sont en vigueur soit le Programme de soutien à la mission des organismes régionaux (PSM-R) et le Programme de soutien financier aux organismes de bassin.
7. À compter de 2003-2004, le ministère de l'Éducation s'est doté d'un nouveau programme soit le Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE). Toutefois, les programmes de soutien financier aux organismes d'éducation populaire autonomes et d'alphabétisation populaire autonomes sont terminés.
8. Pour la Mesure de formation, les données incluent des entreprises d'entraînement qui sont des organismes sans but lucratif (OSBL). Excluent les sommes attribuées dans le cadre du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail.
9. Pour 2003-2004, les sommes versées correspondent au programme de soutien financier en vigueur pour 2002-2003 et non à celui en cours puisqu'une portion des sommes allouées en 2002-2003 a été déboursée en 2003-2004. De plus, les sommes accordées dans le cadre du programme de soutien financier 2003-2004 ne sont pas inscrites dans le présent bilan puisqu'elles seront versées en 2004-2005. Elles apparaîtront donc dans le tableau pour 2004-2005.
10. Le MJQ subventionnait, pour les années antérieures à 2003-2004, l'organisme Association québécoise Plaidoyer-Victimes. Suite au transfert des organismes communautaires au 1^{er} avril 2003, cet organisme a été transféré au SACA en défense collective des droits.

Notes au tableau 3.9 (suite)

11. Deux nouveaux programmes ont été créés à compter de 2003-2004, soit le Fonds d'initiatives régionales en immigration (FIRI) et le Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes oeuvrant dans les champs de mission du MRCI (PRSOCA). Toutefois, le Programme de reconnaissance à un regroupement national d'organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) qui était en vigueur en 2002-2003 a été intégré au Programme de reconnaissance et de soutien des organismes communautaires autonomes oeuvrant dans les champs de mission du MRCI (PRSOCA). De plus, le Fonds de développement de l'immigration en région (FDIR) n'est plus en vigueur.
12. En 2003-2004, le Programme d'aide à l'action humanitaire internationale a changé d'appellation pour devenir le Programme québécois de développement international.
13. En 2003-2004, aucune somme n'a été versée pour le Programme de financement conjoint Bureau d'assurance du Canada et ministère de la Sécurité publique. Toutefois, ce programme n'est pas terminé. En effet, les sommes allouées dans le cadre de ce programme ont été versées à l'exercice financier 2004-2005. Elles seront donc considérées dans le tableau pour 2004-2005.
14. Incluant des sommes provenant d'autres sources telles que : santé publique, fonds affectés, programmes clientèle.
15. Le programme de subventions à l'expérimentation est considéré pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire en 2003-2004.
16. Le Fonds de développement pour les Autochtones (FDA) est pris en considération pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire en 2003-2004.
17. À compter de 2003-2004, le Secrétariat à la jeunesse est pris en compte pour la première fois dans l'État de situation de l'intervention gouvernementale en matière d'action communautaire en raison de son programme de Soutien aux forums jeunesse régionaux.
18. En 2003-2004, le Secrétariat à la condition féminine a accordé un montant de 80 000 \$ à des comités de condition féminine de Conseils régionaux de développement qui ne sont pas considérés comme des organismes communautaires, soit ceux de Montréal (20 000 \$), de l'Outaouais (30 000 \$) et de la Montérégie (30 000 \$). Toutefois, ce montant ainsi que l'argent versé aux organismes communautaires totalisent un budget de 1 M\$.
19. À noter que les programmes de soutien financier sont gérés centralement. La répartition régionale ne reflète donc pas tout à fait le rayonnement des organismes nationaux en habitation.

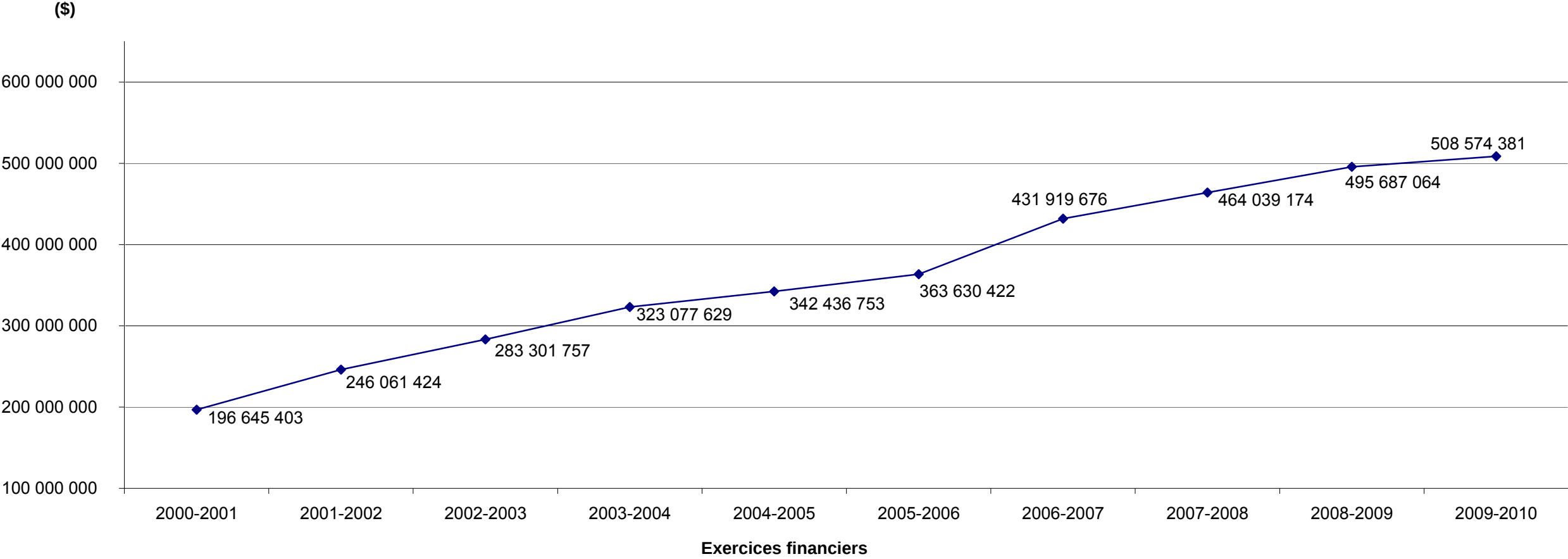
4. Évolution du soutien financier gouvernemental de 2000-2001 à 2009-2010

Évolution du soutien financier gouvernemental



**5. Évolution du soutien financier gouvernemental
en appui à la mission globale
de 2000-2001 à 2009-2010**

**Évolution du soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale
de 2000-2001 à 2009-2010**



Note :

S'ajoutent au soutien financier en appui à la mission globale, les modes de soutien financier en entente de service et en projet ponctuel. Par exemple, pour 2009 -2010, ces sommes représentaient respectivement 277 276 127 \$ et 54 290 540 \$.

